

TABLOÏD SPORTS

PHIL LAHEURTE ÉMERGE DE LA FOULE

■ Près de 5,000 coureurs ont pris part aux diverses épreuves de la course du Parc olympique hier, et on a eu droit à une grande surprise quand la championne Jacqueline Gareau a été dans l'impossibilité de compléter les 10 kilomètres, cédant la place de gagnante à Lizanne Bussièrès. Chez les hommes, Phil Laheurte a une fois de plus triomphé.

page 7

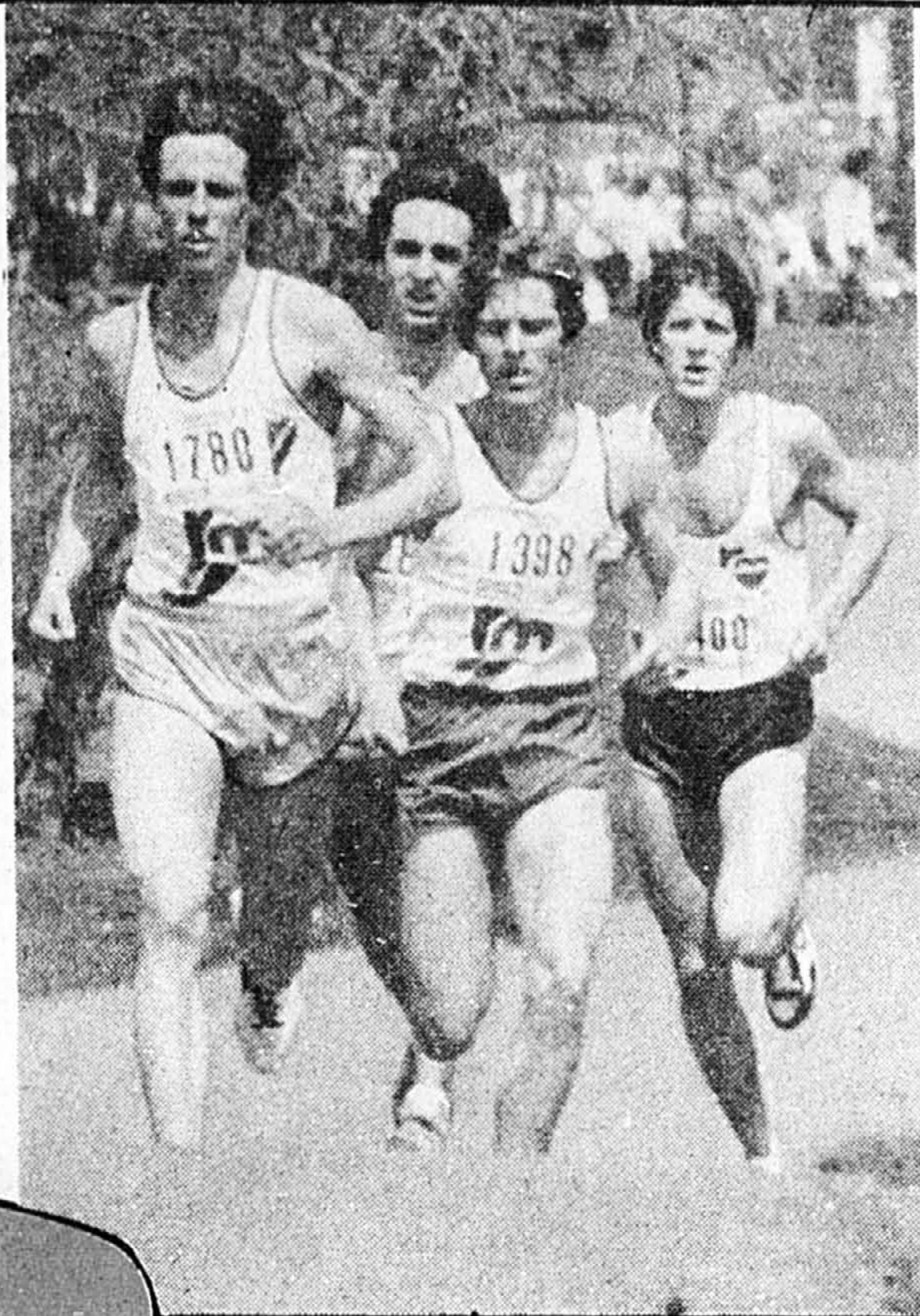
13-1 CONTRE LES DODGERS

LES EXPOS FRAPPENT!

pages 2 et 3

LE MANIC PERD, 2-1

pages 8 et 9



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

35 cents

HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢ MONTREAL, LUNDI 3 MAI 1982, 98e ANNÉE, no 102, 60 PAGES, 4 CAHIERS •

ISOLEZ VOTRE MAISON



LAINES ISOLANTES SOUFFLÉES
Tél. 270-8111



photo UPI

CROISEUR ARGENTIN TORPILLÉ

■ L'Argentine confirme le torpillage du Général Belgrano, unique croiseur de sa marine, par un sous-marin nucléaire britannique. Ce premier engagement naval intervient après 12 heures d'accalmie qui ont suivi les bombardements des Falkland et les raids de l'aviation argentine contre l'escadre britannique, samedi.

page C 5

Des soldats argentins s'exercent au maniement d'armes automatiques et de lance-roquettes dans le sud de l'Argentine.

photo Armand Trollier, LA PRESSE

ÉDITO

LES EFFETS DE L'ENGRENAGE AUX MALOUINES
PAR GUY CORMIER

page A 6

6,000 PERSONNES À LA MANIF DU 1er MAI

page A 2

INGÉNUIOSITÉ ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

■ L'économie d'énergie est, depuis quelques années, une des préoccupations majeures des ingénieurs en bâtiment et le Centre d'opération de la Corporation municipale de Sherbrooke, construit récemment, est un exemple remarquable de l'ingéniosité dont les experts sont capables pour économiser l'énergie en récupérant d'autres sources d'énergie traditionnellement gaspillées.

page B 1

LES «ANARS» LE QUÉBEC, UN TERRAIN PROPICE À L'ANARCHISME

■ Les anarchistes ne sont pas nombreux au Québec, mais ils existent et, tous les premiers mai, ils sont quelque 75 à défiler dans les rues sous le drapeau noir. En plus de publier un journal à Montréal, «La nuit», les anarchistes tiendront un colloque en juin où le principal invité sera le célèbre philologue américain Noam Chomsky. Selon Stephen Schecter, professeur à l'UQAM et adepte de l'anarchisme, il y a même un intérêt grandissant dans le monde pour la pensée libertaire, et le courant antiautorité qui se manifeste au Québec depuis longtemps est un élément qui ne peut que favoriser ici l'expansion de l'anarchisme.

L'ÉCONOMIE

SOQUIP VEUT INTENSIFIER L'EXPLORATION

■ Le président de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), M. Pierre Martin, satisfait des résultats obtenus par la compagnie dans l'Ouest, a l'intention de financer d'autres programmes de recherche et d'exploration pétrolières.

page B 1



SOMMAIRE

3
Annonces classées: B 7 à B 11, C 6, C 7
Arts et spectacles
— Informations: B 4, B 5
— Horaires: B 6
Décès, naissances, etc.: C 9
Économie: B 1 - B 3
Êtes-vous observateur? B 11
FEUILLETON: B 8
Horoscope: B 9
Le monde: C 5
Mots croisés: B 10
Mot mystère: B 10
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: B 6
Télé-câble: B 4
Télévision:
— Horaires: B 6
Choix d'émissions: C 3
Vivre aujourd'hui: C 1, C 2

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18



NOUS N'ANNONÇONS PAS SOUVENT...

Nos clients s'en occupent!



Pour un vrai Honda-iste l'auto-satisfaction.

Lombardi!

HONDA c'est...
7200 boul. Longueuil
255-2222



LES ANARCHISTES DU QUÉBEC

Un courant de pensée sérieux?

— 1 —

«Tempête à l'horizon», annonce à titre de bulletin météo le seul journal anarchiste de Montréal, «La nuit», dans son dernier numéro paru en janvier et vendu... zéro cent.



JACQUES BENOIT

Du folklore? du bidon? un ramassis de doux dingues? Les restes de la vieille bohème plus ou moins anarchiste des années 50? Ou, alors, un courant de pensée sérieux?

Nulle part au Québec les anars ne pullulent. N'empêche qu'ils n'ont pas surgi par génération spontanée (Montréal comptait des groupes anarchistes dès le début du siècle) et que, tous les premiers mai, ils sont quelque soixante-quinze à défilé dans les rues sous le drapeau noir.

Autre signe que l'anarchisme a ses adeptes: un colloque se tiendra en juin à Montréal sur le thème Les intellectuels et l'Etat, qui sera débattu dans une perspective anarchiste. Organisé par un groupe d'universitaires de tendance libertaire, le débat aura pour principal invité un anarchiste déclaré, le célèbre philologue américain Noam Chomsky.

«Il y a un courant de pensée qui se développe, mais il y a aussi des pratiques d'esprit anarchiste qui apparaissent, sans que nécessairement les gens se réclament de l'anarchisme», explique Stephen Schecter, professeur à l'UQAM, qui est du nombre des organisateurs du colloque de juin.

Un terrain propice

En fait, signale Stephen Schecter, qui donne pour la première année un cours sur la pensée anarchiste et son histoire, et qui, sans en faire tout un plat, se déclare anarchiste, en fait «il y a un intérêt grandissant pour l'anarchisme comme pensée» et, d'une certaine façon, le terrain est propice à son développement. Parce que, dit-il en substance, l'engouement pour les groupes gauchistes a fait place à la désillusion («Ça nous donne un espace, les gens ne sont plus bornés par des préjugés idéologiques») et que, bref, «les gens en ont marre».

«Les gens voient le monde qui va à sa perte, ils ne savent plus quoi faire. Ils veulent vivre autrement. Le problème, c'est comment y arriver et se sentir appuyé?» Il y a même là, pour lui, quelque chose comme un courant mondial, un sursaut de l'humanité face à toutes les menaces qui s'accumulent, «style j'ai une vie, je veux la vivre!» Autre facteur qui joue, le désabusement grandissant à l'égard de l'Etat et de son action, «les gens vont peut-être comprendre que ce n'est pas à travers l'Etat qu'on va se libérer».

Revenons-en au Québec. S'ajoute à tout cela, historiquement, note encore Schecter, un élément qui ne peut que favoriser l'expansion de la pensée anarchiste, à savoir «le courant anti-autoritaire qui se manifeste ici depuis longtemps» (peut-être un trait du caractère national tenant à la Conquête et à l'état de rébellion plus ou moins larvé qui ne s'est jamais démenti depuis).

L'esprit libertaire

Ex-président du RCM (1977 à 1980), rédacteur de la revue «Our Generation» pendant 19 ans (sans être carrément anarchiste, la revue a toujours fait une large place à la pensée libertaire), Abe

Limonchick, lui, voit un lien entre la tendance libertaire québécoise, au sens strict comme au sens large, et «cette valeur fondamentale, à la fois anticapitaliste et anti-collectiviste, de la société québécoise».

Deux grandes tendances, dit Limonchick, sont présentes au sein de la société québécoise: la nationaliste, caractérisée entre autres par la volonté d'ériger un Etat fort, centralisé, et la participationniste, proche parente du courant libertaire, «vers l'engagement local, le travail sur le terrain, genre tendance social-catholique».

«Depuis les années 60, l'esprit libertaire (ou participationniste) était frustré par l'autre tendance. Les deux courants ont émergé lors de la révolution tranquille et coexistent toujours, par exemple au sein du PQ et du mouvement syndical.»

Ne pas confondre..

De quoi parle-t-on?

Ne pas confondre, d'abord, pensée libertaire ou anarchiste, ou anarchisme, et nihilisme. Les nihilistes russes voulaient, au début du siècle, tout faire sauter et n'avaient pas de doctrine sociale et politique à proposer en contrepartie, alors que les anarchistes, eux, mettent de l'avant un modèle de société. Une conception de l'homme et de l'organisation sociale centrée, dit Schecter, sur l'idée de liberté, «qui en fait sa puissance et qui attire les gens, qui à toujours distingué l'anarchisme des autres courants socialistes autoritaires. Le point de divergence le plus connu est sur l'Etat, car quoique les anars soient d'accord pour se débarrasser du capitalisme, ils ne veulent pas remplacer les patrons privés par des patrons d'Etat.»

Ce qui veut dire, en bref, la disparition de l'Etat, et son remplacement, sur le plan local, par des communes (gestion des transports, des communications, etc.) et par des syndicats autogérés propriétaires des moyens de production. Pour les décisions touchant de plus grands ensembles (régions ou provinces, une industrie précise), des fédérations de communes et de syndicats, constituées de délégués révocables à volonté par les communes et les syndicats.

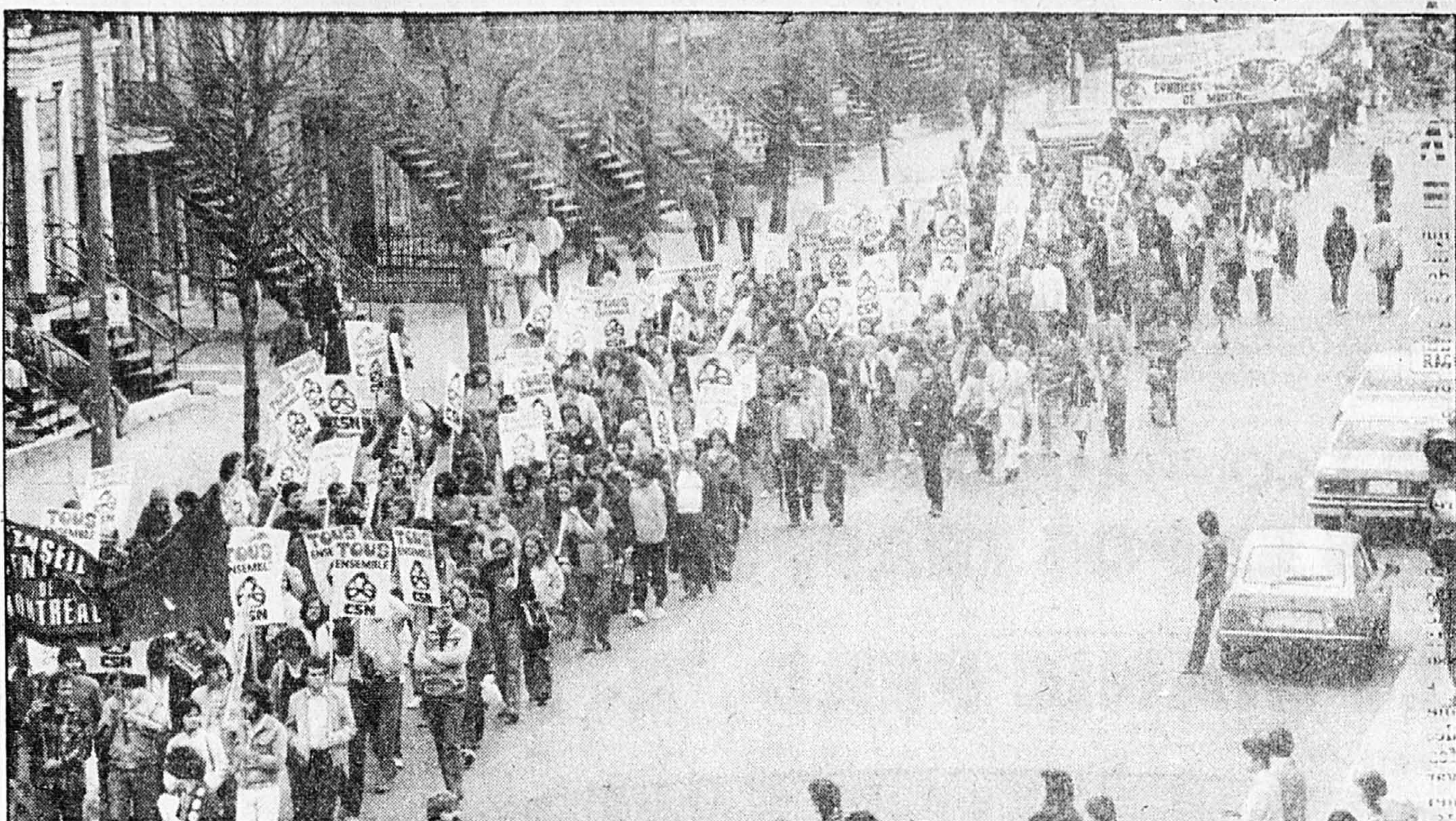
L'expérience espagnole

Et rien d'impossible là-dedans, soutient Schecter, en rappelant ce que fut l'expérience anarchiste la plus poussée, en Espagne, sous le Front populaire (36-39), où la fédération ouvrière anarchiste, la «Confederación general del Trabajo de Espana», regroupa un temps près de deux millions d'adhérents. «Pour tout ce monde, il n'y avait qu'un fonctionnaire, le secrétaire général, et donc pas de bureaucratie syndicale. Les syndicats faisaient toutes sortes de choses, des journaux, etc. mais sur une base volontaire. En même temps, ce fut le premier pays d'Europe à arracher la journée de travail de huit heures.»

Réunis également dans la Fédération anarchiste espagnole, les anars, rappelle-t-il, créèrent à l'époque 1.750 communes agricoles, tout en mettant sur pied, pour faire face à Franco, une industrie d'armes et de munitions, en même temps qu'ils autogéraient, à Barcelone, le télégraphe, le téléphone et les transports, le hic étant que les anarchistes eurent à se battre à la fois contre les troupes franquistes et contre le gouvernement républicain.

«Libertad o muerte» (La liberté ou la mort!), tel était leur cri de ralliement.

DEMAIN: Un certain nombre



La Fête des travailleurs a été l'occasion pour les centrales syndicales de se serrer les coudes avant le sprint des grandes négociations. photo: Armand Troitier

Les chefs syndicaux absents de la manif du premier mai

Au moment même où Louis Laberge, Robert Gaulin et Norbert Rodrigue lançaient conjointement par voie de communiqué un pressant appel à la solidarité des travailleurs, les trois principaux chefs syndicaux brillaient par leur absence, samedi, à la manifestation du 1er mai à Montréal.

PIERRE GINGRAS

D'ailleurs ils n'étaient pas les seuls absents puisque seulement 6.000 manifestants se sont regroupés au parc Laurier, le point de départ du défilé, alors qu'attendait au moins 10.000 personnes. Si la température fraîche et le temps nuageux comptent sûrement parmi les raisons qui en ont poussé plusieurs à rester chez eux, ces conditions n'ont toutefois pas empêché la foule présente d'être très animée et, selon certains observateurs, d'être beau-

coup plus colorée que par les années passées.

Comme par le passé toutes les centrales syndicales étaient représentées de même que plusieurs partis politiques marginaux ainsi qu'une délégation des Anarchistes de Montréal dont la bannière et les drapeaux noirs furent particulièrement remarqués. La manifestation n'a donné lieu à aucun incident et les manifestants se sont dispersés dans le parc Lafontaine, après les traditionnels discours des leaders syndicaux qui dénonçaient particulièrement cette année la hausse des taux d'intérêt une heure après le départ du défilé.

C'est madame Alice Derome, 73 ans et scorpion, a-t-elle précisé, qui ferma la marche avec un pancarte sur laquelle on retrouvait un des seuls slogans positifs du défilé. «A la santé des travailleuses» pouvait-on y lire. «Ici, tout

le monde chiale. C'est normal. J'ai donc voulu fermer le défilé sur une note positive» a-t-elle dit dans un éclat de rire.

Un message des évêques

Ailleurs au Québec, le 1er mai n'a pas donné lieu à de grands déploiements. Dans la ville de Québec, 500 manifestants ont bravé le froid et se sont réunis devant les bureaux du ministre du Revenu, M. Reynald Fréchette. Les orateurs présents ont exhorté le patronat et les gouvernements de trouver des solutions concrètes pour mettre fin au marasme économique. La ville de Sherbrooke dans l'Estrie a aussi été le théâtre d'une manifestation réunissant 150 personnes. A l'Annonciation, dans les Laurentides, 75 personnes ont participé à une marche d'une durée de deux heures. Par ailleurs, à Ottawa, plusieurs dizaines de personnes ont participé elles-

aussi à une marche réunissant pour la première fois des représentants du Nouveau parti démocratique, du Syndicat canadien de la fonction publique et de l'Alliance des services publics.

Pour sa part l'Assemblée des évêques du Québec a aussi profité de la fête des travailleurs pour affirmer publiquement que les combats actuels des travailleurs sont fondamentaux et qu'ils visent d'abord à éviter la misère. Selon les évêques, le Québec doit mettre de l'avant une législation permettant au travailleur d'avoir accès à l'information sur la situation de son entreprise, en plus d'imposer des délais suffisants d'avis de fermetures et d'établir une caisse de stabilisation pour les travailleurs. Les représentants de l'Eglise estiment en outre que la lutte au chômage est plus importante actuellement que la lutte contre l'inflation.

Des retrouvailles pour Solidarité

(D'après AFP et Reuter) — Le syndicat polonais Solidarité, suspendu depuis le 13 décembre dernier en vertu de l'état de siège, n'a pas laissé au Parti communiste polonais le monopole de la célébration, samedi, de la fête du Travail.

Pour des dizaines de milliers de membres de l'organisation ouvrière dont les principaux dirigeants sont encore internés, le 1er mai a été l'occasion, pour la première fois en quatre mois et demi, de véritables retrouvailles. D'impressionnantes contre-manifestations ont eu lieu, non seulement à Varsovie et à Gdansk, mais aussi, de l'aveu même des moyens d'information officiels, dans un certain nombre d'autres villes à travers le pays.

A Varsovie, la contre-manifestation à laquelle 50.000 personnes participaient, s'est déroulée à quelques mètres seulement de la manifestation officielle à laquelle assistait le général Jaruzelski. Un impressionnant dispositif de sécurité avait été établi autour de la Place de la victoire, mais la police n'est pas intervenue pour disperser les contre-manifestants, se contentant de les empêcher de s'approcher du cortège officiel.

Une autre manifestation des partisans de Solidarité est prévue pour aujourd'hui.

Aux Etats-Unis, les manifestations à l'occasion du premier mai, célébré surtout par de petits groupes socialistes et procommunistes, a donné lieu à plus de 70 arrestations.

Des heurts

A Atlanta, 42 personnes ont été appréhendées pour «conduite désordonnée» et refus d'obéissance à la police lors d'une manifestation du Parti communiste révolutionnaire américain. A Los Angeles, des échanges violents ont eu lieu entre les membres du Parti communiste et la police montée qui a procédé à 36 arrestations. A San Francisco, près de 300 personnes ont défilé, sans incident, pour protester contre la politique du gouvernement Reagan. A Washington, à l'appel du «All People's Congress», 2.000 personnes selon la police, 12.000 selon les organisateurs, se sont regroupées devant le Capitole pour protester contre la politique intérieure et extérieure de Reagan.

Au Portugal, la fête du Travail a été marquée par des heurts entre manifestants et forces de l'ordre, qui ont fait deux morts et de nombreux blessés à Porto. A la suite de ces incidents, la Confédé-

ration syndicale portugaise CSTP, proche du Parti communiste, a annoncé qu'elle allait lancer une grève générale dont la date et la durée n'ont pas été précisées.

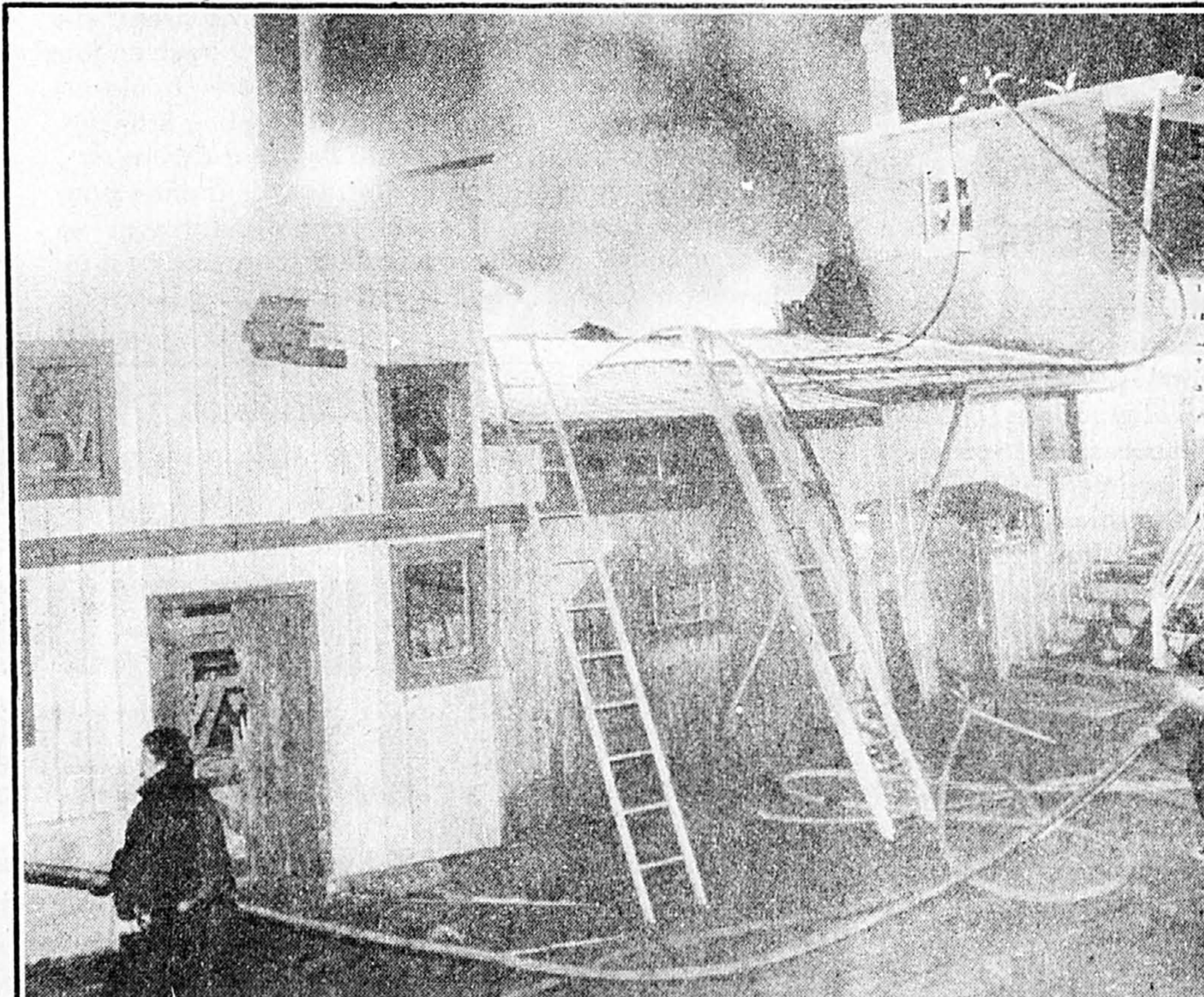
A Moscou, M. Leonide Brejnev, apparemment en assez bonne forme physique, a assisté samedi au traditionnel défilé des travailleurs sur la Place rouge. Cette année, la Fête du 1er mai en URSS était placée sous le signe de «la lutte pour le renforcement de la paix et contre la dangereuse folie nucléaire». Dans les capitales des autres pays de l'Est se sont tenues les manifestations traditionnelles, en présence des dirigeants des partis communistes.

En Europe occidentale, les manifestations dominées par le problème du chômage, ont eu un écho inégal. A Paris, c'est sous le signe de la désunion syndicale, déplorée par le premier ministre Pierre Mauroy, que se sont tenus trois rassemblements d'une ampleur limitée. A Madrid par contre, un défilé mené par les deux syndicats de gauche a rassemblé entre 200.000 et 400.000 manifestants.

En Grèce, pour la première fois, la Confédération syndicale générale des travailleurs, qui regroupe toutes les tendances du syndicalisme, avait appelé à une grève.

En Amérique latine, les difficultés économiques et sociales, mais aussi la lutte pour la démocratie ont dominé les diverses manifestations. En Bolivie, la centrale ouvrière COB a tenu sa plus imposante démonstration de ces dernières années et revendiqué une amnistie générale. Au Salvador, pour la première fois depuis trois ans, le 1er mai a donné lieu à des manifestations autorisées par le gouvernement.

A Pékin, la Fête des travailleurs n'a donné lieu à aucune cérémonie officielle et les Pékinois se sont contentés de se promener dans les parcs, dont l'entrée était exceptionnellement gratuite.



Incendie à Laprairie

Un incendie, qui s'est déclaré dans la soirée hier à l'arrière de la boulangerie Lussier, rue Saint-Ignace, à Laprairie, s'est propagé à au moins quatre autres bâtiments adjacents dans ce quartier historique de la ville. Les pompiers ont dû faire appel à leurs confrères des villes avoisinantes, Brossard, Candiac, Saint-Philippe, pour arriver à circonscire l'incendie, mais, au moment de mettre sous presse, les espoirs de sauver les bâtiments étaient minces et les pompiers prévoyaient que le feu allait se poursuivre toute la nuit. Au moins un pompier a été blessé. On ne connaît pas, pour l'instant, les causes de l'incendie.

photo Armand Troitier, LA PRESSE

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 6 Max.: 20
Ensoleillé
DEMAIN: Beau temps

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	1	18	Ensoleillé
Outaouais	6	20	Ensoleillé
Laurentides	1	18	Ensoleillé
Cantons de l'Est	2	18	Ensoleillé
Mauricie	0	10	Nuageux
Québec	2	16	Ciel variable
Lac-Saint-Jean	0	10	Nuageux
Rimouski	2	9	Averses
Gaspésie	2	9	Averses
Bas-Caraïbe	0	8	Averses
Sept-Îles	0	8	Averses

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	5	10	Averses
Edmonton	1	14	Nuageux
Regina	7	21	Ensoleillé
Winnipeg	9	26	Ensoleillé
Toronto	5	20	Ensoleillé
Fredericton	2	15	Nuageux
Halifax	2	12	Nuageux
Charlottetown	2	10	Nuageux
Saint-Jean	3	9	Nuageux

La Quotidienne

Tirage de samedi
1 5 1

États-Unis

	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	7	10	Nlle-Orléans	18	26
Buffalo	5	16	Pittsburgh	4	20
Chicago	13	22	San Francisco	8	14
Miami	22	28	Washington	13	25
New York	11	21	Dallas	17	22

Les capitales

	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	4	10	Madrid	6	22
Athènes	12	24	Moscou	8	17
Acapulco	22	33	Mexico	11	28
Berlin	2	8	Oslo	2	12
Bruxelles	4	14	Paris	5	14
Buenos Aires	15	26	Rome	6	20
Copenhague	4	11	Séoul	9	21
Genève	2	14	Stockholm	2	9
Hong Kong	22	24	Tokyo	19	23
Le Caire	17	33	Trinidad	20	27
Lisbonne	14	26	Vienne	3	9
Londres	5	12			

Médecins: au tour du Manitoba

■ TORONTO (UPC, CP) — L'entente de principe survenue samedi entre le gouvernement provincial et les médecins de l'Ontario à propos d'une nouvelle échelle d'honoraires met un terme aux moyens de pression utilisés par les médecins ces derniers temps et permet d'éviter la grève de trois jours qui était prévue pour cette semaine.

En vertu de l'entente, les médecins auront droit à une augmentation de 11 p.cent avec effet rétroactif au 1er avril, de 3 p.cent en janvier 1983, de 8.75 p.cent le 1er avril prochain et de 3 p.cent le 1er janvier 1984. En 1985, selon l'entente conclue, les médecins auront un salaire de \$122,000 comparativement à \$80,000 l'an dernier.

Par ailleurs, au Manitoba, les médecins qui ont jusqu'ici fait des grèves partielles pour manifester leur mécontentement devant les propositions du gouvernement de leur province, ont décidé de faire une grève générale indéfinie dont la date n'a pas encore été fixée. La question des honoraires est encore une fois au centre du litige.

En Nouvelle-Ecosse cependant, les médecins ont accepté l'offre du gouvernement en vertu de laquelle ils auront droit à une augmentation de 12 p.cent de leurs honoraires. Ils avaient demandé une hausse de 20 p.cent. Selon le président de l'Association des médecins, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse connaît actuellement des problèmes financiers très graves et les médecins ont accepté de réduire leurs demandes.

Cadavre en quête d'un nom

■ Les enquêteurs de la section des crimes contre la personne de la police de la CUM demandent la collaboration du public afin d'identifier le cadavre d'un homme retrouvé jeudi dernier à l'intérieur d'une maison désaffectée, située au 831 de la rue Viger à Montréal.

L'homme est âgé de 30 à 40 ans, a les yeux et les cheveux bruns frisés et porte une moustache ainsi qu'une barbe. Il mesure 1,75 mètre et pèse 79 kg. Lors de sa découverte, il portait un jeans, un chandail de laine grise, une veste de laine grise avec des motifs bleus ainsi qu'une paire de bottillons de cuir brun.

Par ailleurs, les policiers sont aussi à la recherche d'un individu relativement au meurtre de Antony Dalonzo, âgé de 30 ans, poignardé et étranglé le 22 avril dernier. L'individu recherché serait âgé de 20 à 25 ans, pèserait 72 kg, aurait les cheveux bruns mi-longs et porterait un imperméable gris ou beige.

Le meurtrier a pris la fuite dans l'auto de la victime, une Mazda 1982 qui a été retrouvée à Sudbury Ontario.

Toute personne pouvant fournir des renseignements relativement à ces deux meurtres, est priée de communiquer avec les enquêteurs à 934-2445.

Six morts sur les routes ce week-end

■ Les routes du Québec ont fait au moins six morts au cours du week-end. Une collision frontale survenue entre deux automobiles sur le boulevard Martel, à Saint-David de Falardeau dans le comté de Dubuc, a fait une victime, il s'agit de Micheline Lapointe âgée de 32 ans, du 108 rang 2 à Saint-David de Falardeau. Une collision entre une automobile et un tracteur survenue samedi dans le rang Sainte-Marie est, à Saint-Thimothée, a fait une victime, il s'agit de Pierre Gervais âgé de 24 ans, du 529 rue Jeanne-Mance à Valleyfield.

Un résident de Ville d'Anjou, Claude Girard, âgé de 20 ans, demeurant au 8546 Place Bellefontaine, a perdu la vie samedi dans la nuit sur la route 132 à Saint-Anicet, lorsque l'auto qu'il conduisait a frappé un poteau. Michel Bergeron, âgé de 24 ans, du 851 Chanoine Scott à Sainte-Foy, est mort samedi soir après avoir perdu la maîtrise de sa moto sur le chemin Tilly à Saint-Antoine de Tilly dans le comté de Lotbinière.

Par ailleurs, une collision frontale survenue samedi sur la route 255 près de Wotton dans l'Estrie a fait un mort, il s'agit de Gérard Jobin âgé de 53 ans, du 310 3e avenue à Asbestos. Finalement, un résident de Saint-Jérôme, Richard Waterman âgé de 31 ans, a perdu la vie dans la nuit d'hier lorsque l'auto qu'il conduisait a frappé un pilier d'un poste de péage du pont Champlain.

Construction: salaires majorés de 20 pour cent

■ (Selon PC) — Au moment même où devait prendre fin le décret gouvernemental régissant les conditions de travail des quelque 90,000 travailleurs de la construction, une entente de principe est intervenue entre l'Association des entrepreneurs en construction (AECQ) et deux syndicats représentant plus de 50 pour cent de ces travailleurs.

Une entente verbale était intervenue dans la soirée de vendredi, alors que le décret gouvernemental devait prendre fin à minuit. Des négociations intensives devaient permettre d'en arriver dans la nuit à la signature d'un protocole d'entente.

À la suite de ce développement majeur, le ministre du Travail, M. Pierre Marois, décidait de prolonger d'un mois l'application du décret, ce qui permettra aux parties d'obtenir les approbations nécessaires à la signature d'une convention collective de la construction.

Jusqu'en mai 83

Selon l'AECQ, le protocole corlu avec la FTQ-Construction et le Conseil provincial des métiers de la construction (internation-

nal) ressemble presque en tous points au décret gouvernemental, qu'il ne modifie que très légèrement, et prévoit que les salaires seront augmentés de 10 pour cent le 20 mai prochain, et d'un autre 10 pour cent le 1er mai 1983.

L'entente, qui prévoit également une hausse annuelle de 5 pour cent au niveau des indemnités de frais de déplacement et de 10 pour cent annuellement au chapitre de la contribution des 15,000 employeurs de la construction aux avantages sociaux, est valable jusqu'au 30 avril 1984.

Du côté syndical, on signale que l'entente de principe comporte certains gains jugés acceptables, compte tenu de la situation économique actuelle et de ses effets sur l'industrie de la construction.

On blâme cependant l'AECQ, qui, selon les deux syndicats impliqués, «a agi avec arrogance en maintenant un refus de négocier de façon civilisée, profitant du fait qu'elle détient le monopole de représentation patronale devant cinq associations syndicales, dont aucune ne détient la majorité nécessaire lui permettant de négocier seule la convention collective».

■ Dans le secteur de la construction, les 90,000 travailleurs sont représentés par cinq syndicats. Pour pouvoir négocier la convention collective au nom de tous les travailleurs, une centrale doit détenir 50 pour cent des membres, ce qui n'est pas le cas présentement, le dernier vote d'allégeance syndicale de la construction n'ayant permis à aucune entité d'atteindre ce cap.

Il faut donc que les centrales concluent des alliances leur permettant de représenter 50 pour cent ou plus des travailleurs de la construction, ce qui est le cas présentement de la FTQ-Construction et du Conseil provincial des métiers de la construction (international).

L'entente de principe qu'ils ont conclue s'appliquera donc à tous les travailleurs de la construction, si elle est acceptée par les membres.

Les deux centrales ont également exprimé le souhait que ce système de négociation soit modifié avant les prochains pourparlers.



Succès sans précédent de la 10e «Marche vers Jérusalem»

■ Près de 20,000 personnes ont participé hier dans les rues de Montréal à la dixième «marche vers Jérusalem» organisée par l'Association culturelle juive. Les marcheurs ont parcouru près de 25 kilomètres. Le plus illustre est sans aucun doute M. Joseph Joffre, âgé de 107 ans, qui comme les années passées a participé au marchethon. L'association estime pouvoir recueillir la somme de \$100,000 afin de renflouer son fonds d'aide.

photo Armand Trottier, LA PRESSE

L'ail des bois peut pousser en ville

■ Denise Allaire jubile. Dans son minuscule jardin d'Ahuhtsic, trois ou quatre touffes de feuilles vertes se lancent à l'assaut du printemps. L'expérience a duré sept ans. La réussite est complète. L'ail des bois peut s'acclimater à la ville.

PIERRE GINGRAS

Connue depuis quelques années par la publication d'un volume sur l'art d'apprêter les plantes sauvages et par les nombreuses conférences qu'elle donne sur le sujet, Denise Allaire voue à l'ail des bois un respect hors du commun. D'ailleurs dit-elle, c'est un crime de cueillir cette plante avant le 15 mai dans la région métropolitaine car le bulbe est encore trop petit.

Il y a sept ans, Denise Allaire transplantait quelques bulbes d'ail des bois dans son jardin. Elle recommence l'expérience avec quelques plants durant plusieurs années. L'an dernier, surprise: une petite touffe d'ail des bois sort de terre, issue des graines produites par d'autres plants et transportées dans un autre coin du jardin par le vent. «L'expérience est

concluante dit-elle. Avec un peu d'attention et en respectant certaines conditions élémentaires, on peut faire pousser cette plante en ville».

Aussi, dans trois semaines, quand vous irez faire votre cueillette annuelle, déterminez soigneusement quelques plants en prenant soin de conserver les racines du bulbe. Faites la transplantation dans votre jardin dans une terre noire à un endroit qui sera à l'ombre durant tout l'été, par exemple sous un arbre à feuilles.

L'ail des bois exige un soleil abondant au printemps mais dès que les feuilles meurent en juin, l'ombre est nécessaire durant le reste de l'année. Si le cycle complet de la plante s'étend sur sept ou huit ans, le bulbe se multiplie également par la racine, un rhizome. Mais soyez patient. Faites votre expérience sur une petite échelle afin de découvrir l'endroit le plus propice de votre jardin pour assurer une croissance maximale à la plante.

À ceux qui font la cueillette, Denise Allaire conseille de traiter la plante avec délicatesse. « Dans une touffe, il faut toujours laisser quelques plants afin d'assurer sa

reproduction. Et n'oubliez pas insister-t-elle, toutes les parties de la plante se mangent. Évitez le gaspillage...» Elle met ses conseils en pratique. Elle fait congeler feuilles et bulbes.

« Avec les feuilles on peut faire d'excellents beurres à l'ail et des assaisonnements pour une foule de plats. C'est aussi une plante médicinale aux nombreuses vertues...»

Denise Allaire s'est aussi donnée comme mission de sauver l'ail des bois qu'elle dit menacé de disparition par la commercialisation. «Si la vente de l'ail des bois se poursuit, la plante pourrait disparaître du Québec. Il faudrait interdire les cueillettes à des fins commerciales. En Europe, plusieurs plantes sont protégées par la loi et il est même interdit d'y toucher. L'edelweiss, la plante nationale de la Suisse, est l'une d'elles.»

Mais si elle a réussi à «apprivoiser» l'ail des bois, Denise Allaire ne manquerait pas pour tout l'or du monde, sa cueillette printanière dans un boisé des Laurentides. « Le premier bulbe de la saison que je croque, je le fais avec volupté...»



L'Aide juridique et le flânage dans le métro

■ Le 14 avril 81, des agents de sécurité du métro accusaient deux jeunes gens, Evelyne Eliacin et Gaspar Dalexis, de flânage (même si les dictionnaires parlent plutôt de flânerie) dans la station Henri-Bourassa.

Un fait divers comme tant d'autres, qui n'a évidemment pas fait la manchette des journaux le lendemain matin, et qui devait aboutir devant le juge Lomer Rivard, de la Cour municipale, le 13 janvier dernier. Le juge Rivard devait les trouver coupables d'avoir contrevenu à l'article 8 du règlement 18 de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, et leur imposer une amende de \$40 plus les frais.

Présumément à l'instigation de l'Aide juridique, les deux décidaient d'en appeler de la décision du juge Rivard devant la Cour supérieure, et le juge Jean-Guy Boilard héritait du dossier. Il fut alors décidé d'entendre en premier lieu la cause d'Evelyne Eliacin, défendue par Me Donato Centomo, de l'Aide juridique.

Le 23 mars dernier, le juge Boilard, dans un jugement oral, la précision est importante, rejetait l'appel de Mlle Eliacin, en décrétant notamment que «il n'existe dans mon esprit aucun doute raisonnable que dans la soirée du 14 avril 1981, l'appelante Evelyne Eliacin flânait à l'intérieur de la bouche de métro Henri-Bourassa. Pour toutes ces raisons, l'appel est rejeté».

Et il était décidé, avec l'approbation de Me Centomo, également procureur de l'autre appelant, Gaspar Dalexis, de verser dans le dossier de ce dernier la preuve déposée dans celui de Mlle Eliacin «pour valoir comme preuve». Devant cette approbation on aurait pu croire que l'affaire s'arrêterait là et que ces deux causes n'occasionneraient pas de nouvelles dépenses de fonds publics. C'était compter sans la ténacité de Me Centomo.

En appel de l'appel!

Ce dernier, en effet, n'était pas encore convaincu de la culpabilité de ses deux «clients». Et il décidait de porter l'affaire en cour d'Appel. Sitôt dit, sitôt fait!

Les deux requêtes pour permission d'en appeler selon la Loi des poursuites sommaires et, subséquemment pour adjudication à un juge de la cour d'Appel, sont présentées au juge Fred Kaufman, de la cour d'Appel, le 8 avril. Mais le juge se voit dans l'obligation de rejeter les deux requêtes pour vice de forme, les requérants Dalexis et Eliacin, par procureur interposé, s'en prenant... à la mauvaise intimité, en l'occurrence la Ville de Montréal plutôt qu'à la CTCUM! En outre, Me Centomo avait négligé de joindre à chaque requête une copie du jugement du juge Boilard.

Me Centomo reprend toute la procédure le 14 avril, en présentant comme intimés la Reine, la CTCUM et M. Richard Armstrong, présenté comme «dénoncateur» pour la CTCUM. Et Me Centomo joint une copie écrite du jugement oral du juge Boilard à chacune de ses requêtes.

Les procureurs des intimés demandent au juge George Montgomery, qui entend les requêtes, un ajournement au moins jusqu'au lendemain pour leur donner le temps d'étudier la copie du jugement Boilard. Le juge Montgomery acquiesce.

Le lendemain, donc le 15 avril, le juge Montgomery rejette les deux requêtes parce qu'en cour d'Appel, un requérant ne peut invoquer que des questions de droit ou de faits, et non les deux simultanément comme, de l'avis du juge, l'avait fait Me Centomo.

Cette affaire est donc présumément close. Présumément, parce que Me Centomo est en vacances jusqu'au 15 mai, de sorte qu'il a été impossible de lui demander s'il entendait porter l'affaire jusqu'en Cour suprême.

Il est évidemment difficile d'évaluer le coût pour le contribuable de toutes ces démarches juridiques. Mais on peut conclure que si toutes les causes de flânage dans le métro subissaient le même sort, il en coûterait une fortune pour récupérer des amendes de \$40 plus les frais. Vaudrait peut-être mieux alors laisser flâner tout le monde dans le métro...

Et il faut aussi se demander si les requérants Evelyne Eliacin et Gaspar Dalexis auraient poussé aussi loin leurs démarches s'ils avaient eu à en assumer les frais au lieu d'utiliser les deniers publics par le biais de l'Aide juridique...

L'achat d'usufruit

Un lecteur s'étonnait récemment d'apprendre qu'on pouvait, dans le cadre d'une transformation de la forme d'occupation d'une conciergerie, offrir en vente l'usufruit d'un appartement.

Selon cette formule, toute récente, qui vient s'ajouter à la copropriété divisée (condominium) et à la copropriété indivise, le propriétaire ne conserve que la nue propriété de l'immeuble, soit la possibilité de vente. Pour un prix déterminé, il cède aux usufruitiers le droit de toucher les loyers, mais aussi le devoir de défrayer les coûts (taxes, assurances, entretien, chauffage, etc.).

Mais attention, l'usufruitier n'est propriétaire que d'un usufruit. Et s'il advenait que l'immeuble soit converti en copropriété divisée ou, pire encore, tombe de vétusté ou soit détruit par un incendie, l'usufruit cesse et l'usufruitier perd tous ses droits. Avant d'accepter une telle offre, consultez donc l'édition de mai de «Protégez-vous».



Sept ans de patience et oups, Denise Allaire a vu surgir trois ou quatre tiges d'ail dans son jardin d'Ahuhtsic. photo Armand Trottier, LA PRESSE

Les libéraux du N.-B. veulent de l'action de Pierre Trudeau

■ SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick — Les dirigeants libéraux du Nouveau-Brunswick ont réclamé hier du premier ministre Trudeau qu'il assume le leadership économique qu'il a offert aux provinces en février pour contrer la récession.

GILBERT LAVOIE
(Envoyé spécial de LA PRESSE)

«La population est prête à accepter un leadership du fédéral, qu'il soit épaulé ou non par les provinces», a déclaré l'ancien président de la campagne fédérale au Nouveau-Brunswick, M. Harry Coldwell, à l'issue d'une rencontre de deux heures avec M. Trudeau à Saint-Jean.

Les libéraux ont bien pris garde dans leur sortie de ne pas parler de contrôle des salaires, mais ils ont indiqué clairement que la restriction des salaires dans la fonction publique, telle que proposée par M. Trudeau en février, serait acceptable à l'ensemble de la population.

«Les gens sont prêts à modérer leur appétit, si cela signifie un plus grand nombre d'emplois», a déclaré le ministre Roméo LeBlanc. Les libéraux du Nouveau-Brunswick ont par ailleurs révélé qu'il leur devient de plus en plus difficile d'expliquer les augmentations salariales des hauts fonctionnaires du gouvernement, compte tenu de la situation économique actuelle.

Plus tôt dans la journée, M. Trudeau a amorcé une tournée de trois jours dans l'est du pays en donnant un cours de morale chrétienne aux étudiants et profes-

seurs de l'université Saint-François-Xavier, en Nouvelle-Écosse, où il recevait un doctorat honorifique en droit.

Un peu de morale

Renouant avec Copernic, Kepler, Giordano Bruno et Teilhard de Chardin devant un auditoire poli, mais visiblement intéressé à autre chose, M. Trudeau s'est lancé dans un long exposé philosophique, où il a réclamé l'instauration d'une nouvelle morale internationale pour faire face au désordre qui s'est installé, selon lui, dans le monde actuel.

Après avoir constaté que l'augmentation de la population mondiale a forcé les contacts entre les hommes au point où ils se découvrent maintenant «planétisés», il a déclaré que la philosophie morale est impuissante aux questions d'éthique que posent ces nouveaux rapports de force, et il a ajouté que la «modernité» lui semble être en parallèle avec le christianisme, en démontrant la nécessité d'établir des relations avec autrui.

Il a demandé la formation d'une société des nations réellement organique, un effort accru face au tiers monde et une vision mondiale de la terreur nucléaire, dans une perspective morale. Aux forces conservatrices de la société (Brian Mulroney était sur l'éstrade d'honneur), M. Trudeau a déclaré qu'il faut faire face à la mentalité conservatrice en se disant qu'on doit affronter ceux que l'aide sociale et le développement international rendent malades.

À compter de ce matin, M. Trudeau rencontre des hommes d'affaires, des étudiants, des administrateurs municipaux et de simples libéraux, et on peut s'attendre à ce qu'il laisse la philosophie de côté, pour répondre à des questions un



Le premier ministre Trudeau a reçu un doctorat honorifique de l'université Saint-François-Xavier. Il ajuste ici le chapeau qu'il portait pour l'occasion.

peu plus terre à terre. Il se rend cet après-midi à l'Île-du-Prince-Édouard, après quoi il sera à Bonaventure, Sept-Îles et Natashquan, au Québec.

PERTE D'ALSANDS

Joe Clark blâme la politique énergétique du gouvernement

■ (PC) - L'échec du projet Alsands est "une grande perte pour le Canada, une perte qui n'était pas nécessaire", a soutenu hier le chef conservateur Joe Clark.

Lors d'une visite à Montréal, M. Clark a précisé qu'il aurait été possible de sauver le projet d'exploitation des sables bitumineux du nord de l'Alberta, n'eût été de la politique nationale de l'énergie du gouvernement libéral.

"La politique du gouvernement force les investisseurs dans le domaine de l'énergie à quitter le Canada", a déclaré M. Clark.

Le projet Alsands n'est d'ailleurs pas le seul projet énergétique que le Canada a perdu à cause de la politique nationale de l'énergie, puisque le projet de Cold Lake a lui-même été mis de côté à cause des politiques du gouvernement actuel, a souligné M. Clark.

Dans un bref discours devant l'association des femmes progressistes-conservatrices du Québec, M. Clark a rappelé que le projet Alsands était sur le point de démarrer et qu'une entente avait été conclue en 1979, alors qu'il était premier ministre.

"Si ce projet a été annulé, c'est à cause des libéraux", a lancé M. Clark.

Broadbent n'est pas déçu
La décision de Shell Canada Ltd de se retirer du projet Alsands met fin au "don" de richesses naturelles au secteur privé et signifie que le Canada devra trouver d'autres sources d'énergie, a pour sa part déclaré le chef du NPD, M. Ed Broadbent.

Cette décision ne déçoit pas M. Broadbent, parce que, dit-il, il était opposé à l'offre fédérale aux sociétés pétrolières mêlées au projet Alsands de généreux avantages fiscaux et de redevances en plus de garanties de prêts pour 75 p.c. des coûts de construction.

M. Broadbent a dit qu'il comprenait bien la décision de Shell, mais que "les richesses naturelles vont rester où elles sont, elles ne partiront pas. Et alors, quand il sera rentable d'exploiter Alsands, Péro-Canada ou quelque alliance du pouvoir central et du gouvernement de l'Alberta ira de l'avant".

Echec du fédéral

Dans l'intervalle, a dit le chef du NPD, il faut encourager la conservation de l'énergie et en trouver d'autres formes que le pétrole.

Selon M. Broadbent, l'échec du projet Alsands souligne la faiblesse de la stratégie économique d'ensemble du gouvernement fédéral.

Le chef du NPD a dit que le pouvoir central devrait s'occuper du secteur manufacturier plus que du secteur énergétique: créer un emploi dans le premier coûte \$100,000 tandis qu'il faut \$4,0 millions dans le secteur énergétique.

D'autre part, M. Broadbent n'a pas d'objection de principe à la mise en valeur de richesses naturelles comme celle du charbon de la Colombie-Britannique, même en collaboration avec l'étranger, à la condition qu'elle crée des emplois au Canada et qu'il ne s'agisse pas uniquement d'exporter le produit brut.

Ho! les moteurs! Vaut mieux conserver que convertir!

Si vous cherchez à économiser sur vos coûts de chauffage, il vaudrait peut-être la peine d'envisager toutes les possibilités. Voyez toutes les solutions que vous offre le Confort au foyer Texaco et faites minutieusement vos calculs avant de prendre une grande décision.

Économisez jusqu'à 20% avec notre brûleur à retenue de flamme.

Après un examen gratuit de votre appareil de chauffage, il se peut qu'on vous suggère d'opter pour le brûleur à retenue de flamme. Ce brûleur, qui s'installe en quelques heures, peut réduire jusqu'à 20% la consommation de mazout. Exemple: si vous achetez 3 000 litres de mazout par année, vos coûts pourraient s'élever à 855\$. Avec le brûleur à retenue de flamme Texaco, la réduction de 20% vous ferait économiser 171\$ dès la première année. C'est toute une économie!

Notre Plan budgétaire sur 12 mois pour avoir l'esprit tranquille...

C'est tout nouveau! Ce plan s'étend maintenant sur 12 mois. Il répartit vos coûts de chauffage sur toute l'année et vous permet de mieux équilibrer votre budget. Ainsi, les durs mois d'hiver seront moins durs pour votre porte-feuille en tout cas.

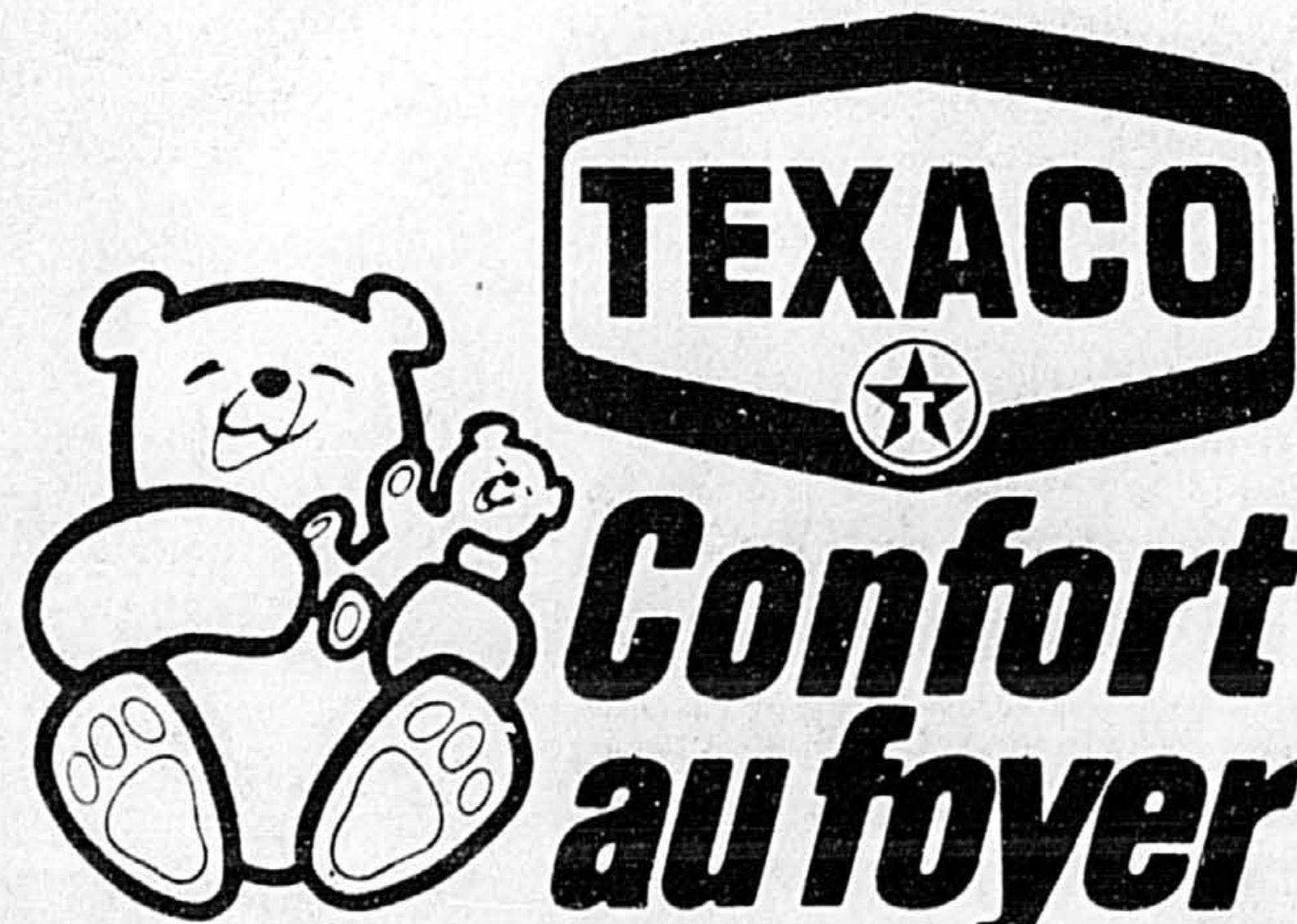
Notre Programme de protection vous met à l'abri des imprévus.

Le programme Texaco "Remplacement des pièces, entretien et mise en état annuelle" vous garantit le remplacement sans frais des 26 pièces essentielles de l'appareil de chauffage; il couvre aussi les visites d'urgence 24 heures sur 24, de même que la mise en état annuelle. Pour quelques dollars de plus, nous vous offrons aussi une protection supplémentaire qui couvre l'achat d'un autre appareil de chauffage, au besoin, y compris les frais d'installation. Une offre à examiner attentivement!

Appelez vite le Confort au foyer Texaco

279-7271

(région de Montréal)



Conserver plutôt que convertir: le gros bon sens!

Si vous songez à convertir votre système de chauffage au mazout à une autre source d'énergie, il y a plusieurs facteurs dont vous devrez tenir compte. D'abord, votre maison est-elle "énergéconome"? Est-elle bien isolée?

Ensuite, il vous faudra calculer les coûts de conversion et tenir compte de l'augmentation du coût de toutes les autres sources d'énergie. En plus, il vous faudra décider si cet investissement, y compris la subvention imposable du gouvernement, sera récupéré dans un temps raisonnable.

Alors, avant de prendre une décision, appelez le Confort au foyer Texaco pour obtenir plus de détails. Vous avez tout à gagner.

Ces produits et services sont offerts aux clients résidant dans la région normalement desservie par le centre du Confort au foyer Texaco de Montréal.



Poster à: Confort au foyer Texaco, 845, ave. Querbes, Montréal, Québec H2V 3X2.

Je suis propriétaire locataire Ma maison a _____ ans.

J'aimerais prendre rendez-vous, sans faute et sans obligation de ma part, pour qu'un spécialiste du Confort au foyer Texaco vienne me parler du brûleur à retenue de flamme.

J'aimerais avoir plus d'information sur:

Le Plan budgétaire de 12 mois.

Le programme "Remplacement des pièces, entretien et mise en état annuelle", de même que sur la protection supplémentaire.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov: _____ Code postal: _____

N° de tél.: _____



EN BREF

Flora MacDonald appuie Clark

■ Le député conservateur Flora MacDonald, qui a déjà perdu une course à la chefferie du parti il y a sept ans, au profit de Joe Clark, a fait savoir en fin de semaine qu'elle ne se présenterait plus jamais comme candidate à la tête des Conservateurs. Mlle MacDonald, qui fut ministre des Affaires extérieures dans le cabinet de M. Clark, a déclaré au cours d'une entrevue accordée à une agence de presse, qu'elle appuierait plutôt M. Clark comme candidat. Selon elle, le leadership du parti a été confirmé il y a un an, lors de l'assemblée annuelle du parti. «Nous avons un chef maintenant, et c'est lui que j'appuie», a-t-elle dit. Au sujet de la série de conférences qu'a données récemment Brian Mulroney, Mlle MacDonald a dit que chacun était libre de prononcer des discours au Canada, mais qu'elle n'aimerait pas que cette initiative du président de l'Iron Ore soit interprétée ni par Mulroney, ni par quiconque, comme une manifestation de l'intention de ce dernier de se présenter comme candidat à la chefferie du parti conservateur.

Western Canada Concept: le chef et le président quittent

■ Le chef du «Western Canada Concept» de même que le président de ce mouvement ont quitté samedi les rangs du parti séparatiste de l'Ouest. MM. Al Maygard et Wes Westmore ont fait connaître leur décision pendant la réunion mensuelle du parti à Calgary, sans en donner les raisons. Selon certains, Matgard a démissionné parce qu'il n'a pu obtenir la démission de certains membres du comité de direction du parti en Alberta tandis que Westmore serait parti parce qu'il était en désaccord avec la position indépendantiste défendue par le mouvement. Le conflit au sein du WCC est survenu après l'élection, en février dernier, du seul député du parti, Gordon Kesler.

Les "Fructificateurs" Commerce: des placements garantis.

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI PAR LA BANQUE DE COMMERCE**

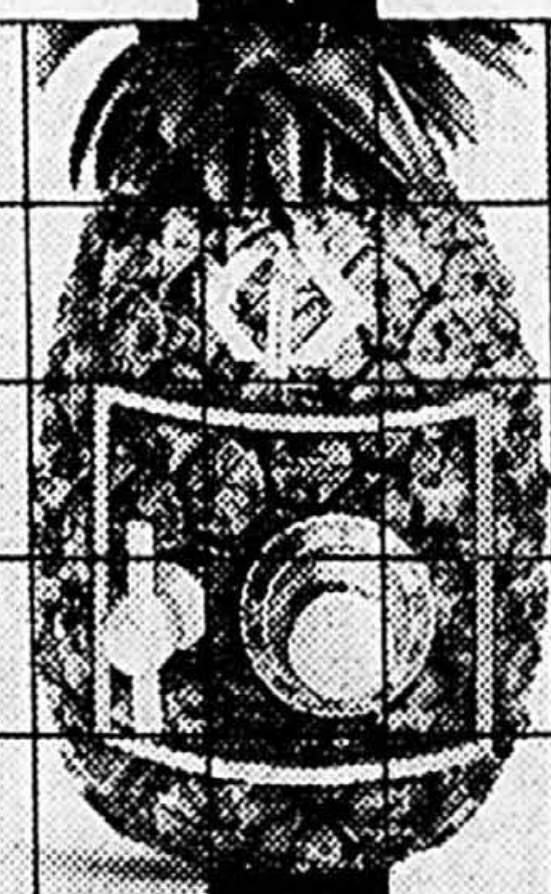
17 1/4 %*

NON ENCAISSABLE AVANT TERME!

*Ce taux peut varier selon le montant et la durée. Périodes de 1 à 5 ans. Intérêts versés annuellement.

**Émis par La Société d'Hypothèques CIBC et garanti par la Banque de Commerce.

Ça porte fruit!



Dépôt minimum de \$1 000. Renseignez-vous. D'autres taux avantageux sont offerts pour des périodes plus courtes ainsi que d'autres modes de paiement des intérêts. Ces taux peuvent être modifiés sans préavis.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Texaco s'y connaît!

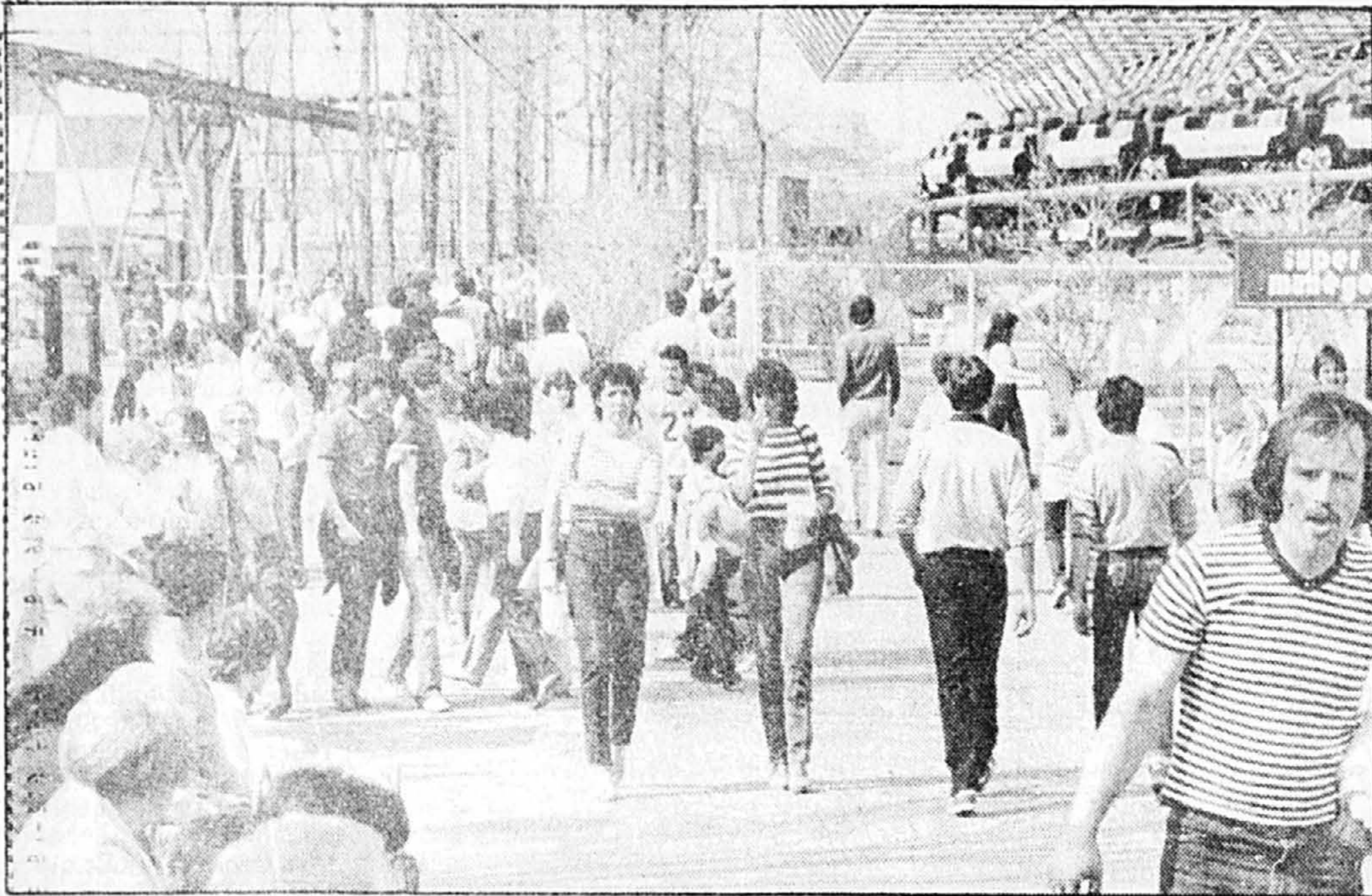


Photo Paul-Henri Talbot

15ième anniversaire, 15,000 personnes à la Ronde

Le temps frais n'aura pas empêché 15,000 personnes de se rendre à la Ronde qui fête en fin de semaine son 15ième anniversaire. L'an dernier à pareille date, en raison de la mauvaise température, seules 4,000 personnes s'étaient rendues sur place. La ronde aurait accueilli 22 millions de visiteurs depuis son ouverture.

Récidiviste abattu de quatre balles au visage

Un dénommé Réal Diotte âgé de 35 ans, un récidiviste bien connu des policiers de la CUM, en liberté conditionnelle depuis décembre dernier, a été victime dans la nuit d'hier d'un règlement de compte à l'intérieur de la brasserie Fontenac, située au 2532 est de la rue Sainte-Catherine à Montréal.

RAYMOND GERVAIS

Diotte qui avait été condamné en 1976 à 10 ans de pénitencier pour le meurtre de Richard Benoit, abattu de plusieurs projectiles de carabine, a été atteint à son tour de quatre balles à la tête alors qu'il était attablé à l'intérieur de la brasserie.

Peu après minuit, dans la nuit de samedi à dimanche, un individu armé et portant cagoule, a fait

irruption dans l'établissement et a ouvert le feu à quatre reprises en direction de la victime devant près 75 clients. Diotte a été conduit à l'hôpital Saint-Luc où il est décédé vers 2h30.

Selon les policiers, Diotte a été victime d'un règlement de compte possiblement relié au meurtre qu'il avait lui-même commis le 22 octobre 1975. L'homme qui avait été abattu par Diotte était un ex-membre de la bande des Devil's Disciples. Comme l'a précisé un policier, «les condamnations des tribunaux ne suffisent pas dans ce milieu et le meurtrier d'un des leurs est éventuellement assassiné à son tour».

Depuis la date de sa libération conditionnelle, Diotte travaillait à la cafétéria de la base militaire de Longue-Pointe dans l'est de la métropole.

C'était le 29e meurtre à être commis sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année.

Branle-bas pour une corneille

C'était le branle-bas de combat samedi après-midi, pour les policiers du secteur 51 de la police de la CUM, lorsqu'un citoyen a rapporté qu'un homme armé d'une carabine se cachait dans un boisé, face à l'hôpital Santa Cabrini dans l'est de la métropole.

Trois auto-patrouilles ainsi qu'un sergent chargé de relève, se sont amenés en catastrophe afin d'essayer de capturer le dangereux individu qui semblait avoir effrayé plus d'un résidant du secteur. Les premiers policiers arrivés sur les lieux se sont fait confirmer l'appel par un citoyen qui leur a dit avoir vu l'homme armé prendre la fuite en direction de la rue Pontoise.

Fort de cette dernière information, les forces de l'ordre ont dressé un plan d'action afin de cerner le secteur borné par les rues Saint-Zotique, Pontoise et Chatelain.

Une seconde information fournie par un résidant au sergent de police, a permis aux policiers de repérer la maison où le fugitif s'était réfugié.

N'écouterait que leur courage, les limiers ont cerné la maison où le suspect venait de s'engouffrer et ont frappé à la porte, la main sur le 38.

Une surprise les attendait; l'homme vient répondre et s'étonne de voir les policiers qui le pressent de questions au sujet d'une carabine. Quelques explications, un sourire et les policiers repartent. Le dangereux suspect n'était armé que d'une carabine à plombs et avait essayé d'effrayer une corneille qui faisait peur à son minou...

La morale de cette histoire: il vaut mieux rentrer son minou dans la maison que d'essayer de faire peur à une corneille.

62 000 Chevaliers de Colomb fêteront leur centenaire

Les Chevaliers de Colomb du Québec fêteront le centenaire de l'ordre le 19 juin prochain au stade olympique où ils comptent réunir 62,000 personnes.

L'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, célébrera une messe en plein air à cette occasion

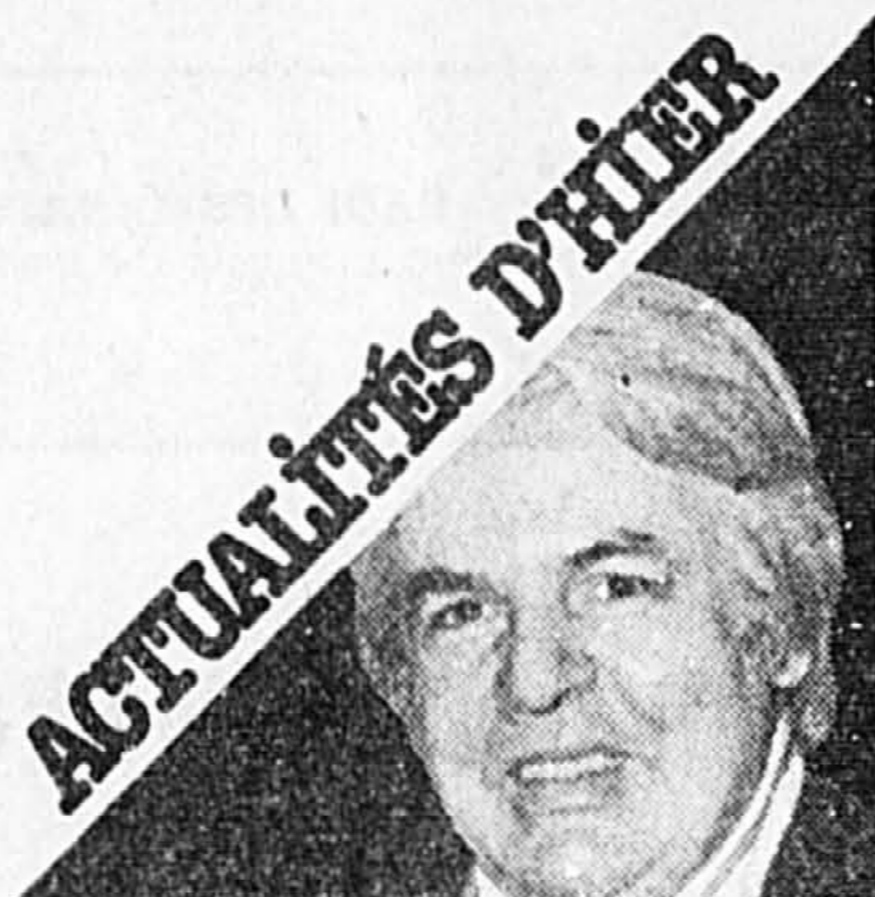
et la journée sera animée par le chanteur religieux John Littleton. Selon M. Fernand Rochon, du secrétariat d'Etat de l'organisme,

PIERRE GINGRAS

les Chevaliers de Colomb comptent aujourd'hui 120,000 membres au Québec et le nombre de «conseils» est passé de 296 à 331 au cours des six dernières années.

Les Chevaliers de Colomb tenaient leur congrès annuel en fin de semaine dernière à Montréal et on y remarquait la présence du ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron. On sait que M. Biron est toujours très actif dans le mouvement dont il a été le dirigeant au Québec en 1973.

Le mouvement dont la dernière campagne de souscription a rapporté \$ 1 millions en mars dernier, s'est signalé au cours des dernières années par l'acquisition d'une colonie de vacances à St-Ubalde de Portneuf qui accueille annuellement 600 jeunes et 600 personnes du troisième âge.



Cyrille Felteau
(collaboration spéciale)

Dans un long article sur trois colonnes coiffé du titre: «Nouveau Goliath», et des sous-titres: «Les pieds de Beupré mesurent 17 pouces» — «Le géant Atlas de l'antiquité peut lui être comparé», LA PRESSE du 6 mars 1901 nous présente une gerbe de détails piquants sur ce personnage de légende qui, du haut de ses sept pieds et huit pouces de taille, occupent encore une place à part dans notre folklore.

On imagine facilement le mouvement général de curiosité que cet étonnant spécimen d'humanité suscita dans la population lors de sa première visite à Montréal, le 5 mars 1901, venant de son lointain Manitoba.

«Mon Dieu! Quel diable d'homme! J'ai vraiment peur», s'écrièrent d'une seule voix les trois jeunes journalistes mont-réalais qui avaient osé frapper à la porte de la chambre du «Goliath canadien», à l'hôtel Richelieu, le soir de son arrivée.

Le lendemain, le journaliste Jos-Emile Pelletier raconte par le menu dans LA PRESSE, en termes pittoresques, leur interview à trois avec ce phénomène de la nature, tout frais arrivé de l'Ouest canadien.

«En un clin d'œil, écrit le journaliste, M. Beupré fut debout, et, pieds nus, les yeux encore fermés par le sommeil, il nous laissa entrer dans sa chambre. Nous restâmes bouche bée (sic) devant un tel personnage et reculâmes en face de l'apparition fantastique qui se dessinait dans l'ombre de la chambre éclairée par la lumière de l'appartement voisin. Les représentants des journaux revenus de leur surprise, entrèrent dans la chambre et là, jugez de leur étonnement, le lit n'était nullement défait, mais dans le même coin reposaient sur le plancher deux matelas alignés l'un après l'autre, ce qui représente une longueur de 8 pieds et 9 pouces.

M. Beupré reçut les représen-

tants des journaux avec grâce, nous dit Jos-Emile Pelletier, qui poursuit: «Notre homme extraordinaire est Canadien français et ne parle que quelques mots d'anglais. Avec les journalistes, se sentant à l'aise, il causa amicalement, et fit une narration de l'histoire de sa famille et de sa vie comme «cow-boy». Beupré est excellent tireur, il lance le lasso comme le sauvage... Depuis dix ans environ, M. Beupré est «cow-boy», il est à l'âge de 20 ans maintenant, ses muscles sont développés et les médecins prétendent que «l'Atlas canadien» atteindra neuf pieds, si le bon Dieu ou la «Mort Croque-mitaine» ne diminuent pas le nombre de ses jours.»

«Au cours de l'entrevue, M. Beupré demanda aux journalistes la permission de déployer sa force. Ces derniers, avec la bonne grâce qui est la caractéristique de la profession, voulurent y consentir, et jamais une telle exhibition d'un tour de force semblable n'a été faite devant nous. M. Beupré étendit le bras gauche et M. J.-E. Pelletier, de LA PRESSE, le plus petit des trois journalistes, se plaça sur la large main de l'hercule. M. Larivée, de «La Patrie», prit place à côté de son confrère sur le même bras de Beupré. De l'autre bras, Beupré soutenait M. L. Lemerisé, du «Journal», et rejoignant ses deux mains, en entretenant ses doigts, il éleva les journalistes à la hauteur de sa tête ce qui obligeait ces derniers à se courber, vu que Beupré touchait lui-même quasi au plafond de sa chambre. La hauteur de l'ascension des journalistes a été de sept pieds, et tranquillement, sans le moindre choc, ils furent replacés sur le parquet. Le géant était nu-pieds.

Après cet exploit, il s'accouda sur le coin de la porte, tandis que sa grosse tête frisée planait au-dessus. On eut dit un particulier grimpé sur des échasses et reluant derrière la porte.

«Je suis né, dit-il, à Willow Bunch, Assiniboine, Territoires du Nord-Ouest. Mon père est cultivateur et meunier, il n'a que 5 pieds et 8 pouces de hauteur et ma mère mesure 5 pieds et 4 pouces. Mon frère n'est âgé que de 8 ans, et pourtant on le prendrait pour un jeune homme de 17 ans. Il a déjà 5 pieds de hauteur. Je ne sais ce qu'il deviendra. Je crois qu'il me surpassera. Il y a un an, alors que j'étais monté sur un cheval du Kentucky, j'ai fait une chute. J'em' infligeai à la joue gauche une blessure dont je porte encore la cicatrice. Comme je souffre de douleurs internes à la suite de cet accident, je suis venu ici dans l'intention de me faire traiter.»

Beupré dit que ça lui coûte très cher pour se vêtir. Il lui faut 16 verges d'étoffe pour un habit; son chapeau a 27 pouces de contour.

Avant de le quitter, les représentants de «La Patrie», du «Journal» et de LA PRESSE serrèrent la main de leur extraordinaire ami, au risque de se faire broyer les phalanges.

Nous avons vu M. Beupré ce matin; il nous a déclaré que jamais plus il ne sortirait à pied dans les rues de Montréal, car les gens sont un peu trop curieux: «Ils me suivent, dit-il, me reluquent, m'examinent comme un rare phénomène, et pourtant je ne trouve pas que ma grandeur est démesurée.»

M. Beupré s'offrira en spectacle au public de Montréal. On dit qu'il fera partie de la représentation du Parc Sohier, dimanche prochain. Depuis quelques temps, on y joue, à guichets fermés, une pièce de vaudeville au titre pour le moins insolite: «Les pieds de ma sœur...» Selon toute vraisemblance, il ne s'agirait nullement des pieds de la sœur du géant Beupré, appelé Edouard, de son petit nom...»

ELLE OFFRE TANT ET DEMANDE SI PEU.

\$4 998*

- 4 portes.
- Intérieur spacieux pour 5.
- 4 cyl., 83 ch. arbre à cames en tête.
- Servofreins avec disque de 10 pouces à l'avant.
- Sièges baquets à dossier inclinable.
- Garnitures en velours.
- Accoudoir central escamotable.
- Compte-tours.
- Montre électrique.
- Coffre à bagages de 107 pieds³ avec lampe.
- Moquette pleine largeur.
- Carrosserie en acier épais.
- Lampes d'accueil sur les portes.
- Garantie antirouille de 3 ans.
- Trousse d'outils de 21 pièces.
- «Choke» manuel.
- Dégivreur de glace arrière.

*Prix de détail suggéré par le manufacturier. Transport, préparation, taxes provinciales et plaque d'immatriculation en sus.



Lada Cars of Canada Inc. une compagnie entièrement canadienne



Également vendue avec double combustion (essence et propane).

MONTRÉAL (EST)
Luciani Automobile Inc.
9474 Boul. St. Michel
384-5032

CHATEAUGUAY (SUD)
Automobiles Lada Gino Inc.
46 St. Jean Baptiste
698-1441

ST HUBERT (SUD)
St. Hubert Lada Ltée
5430 Boul. Cousineau
656-9731

DORVAL (OUEST)
Robert Barrell Lada
11,355 Côte de Liesse
631-4387

PIERREFONDS (OUEST)
Ouest Lada Inc.
4903 Boul. St. Charles
620-6400

LAVAL (NORD)
Desmeules Lada
1237 Boul. des Laurentides
668-6393

REPERTIGNY
Cherrier Auto Inc.
309 rue Notre Dame
585-8180

NOTRE DAME DES PRAIRIES
Automobiles Lada Joliette
557 Boul. Barrette
759-8111

ST JEAN
Garage Lemaire, Enr.
147 rue Mayrand
346-4798

VILLE ST ANTOINE
Automobiles Lada St. Jerome
630 Boul. des Laurentides
432-5225

DRUMMONDVILLE
Trans-Québec Automobiles Inc.
103 St. Alphonse
477-4601

Cours de Cuisine Plein air
par **Henri Bernard**
Mets exotiques • Salades Bar B. Q.
1 fois par semaine du 5 au 27 mai
Renseignements **843-6481**
Institut Culinaire Henri Bernard
2915 de la Montagne, Suite 610, Mtl. H3G 1Z9



INVITATION MAIGRIR

Démonstration d'un programme de contrôle du poids par la psychologie du comportement et la communication subliminale.

CE SOIR A 20H.
Clinique Domus Medica

5555 est. rue Bélanger, Montréal
S.V.P. appeler pour réservation: **522-7347**
Entrée libre **522-8623**

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Les effets de l'engrenage aux Malouines

La zone des Malouines et les îles elles-mêmes, dont Anglais et Argentins se disputent la possession, ont été le théâtre de quelques opérations militaires pendant que l'idée d'un règlement négocié continue de chercher son chemin à tâtons.

L'attaque contre l'aéroport de Port Stanley et le bombardement du littoral peuvent répondre chez les Anglais, qui ont conduit ces opérations, au souci de perdre le moins de temps possible. La saison d'hiver commence; elle n'est pas favorable à de grandes manœuvres navales. Les circonstances de temps (l'hiver) et les circonstances de lieu (éloignement des bases) ne favorisent pas la Royal Navy. Dans ces conditions, les Anglais n'hésiteront pas à tenter un débarquement. Aux dernières nouvelles, l'Union Jack n'avait pas repris sur le territoire des îles la place dont les Argen-

tins le délogèrent le 2 avril dernier.

Les Britanniques n'en paraissent pas moins détenir une supériorité certaine quant à la qualité et à la préparation des effectifs. La vraie faiblesse des Britanniques est à Londres, au sein du gouvernement.

S'affrontent, en réalité, deux gouvernements faibles. Le gouvernement de Mme Thatcher est faible. C'est le défi relevé des Falkland qui mousse en ce moment sa popularité. Un échec, des pertes importantes en vies humaines, l'enlèvement anéantiraient le chef des conservateurs.

Les Argentins ont-ils cru que la Grande-Bretagne ne ferait pas la guerre pour ces territoires perdus dans l'Atlantique? Pourquoi cette opération du 2 avril dernier? On sait que l'Argentine se reconnaît des droits sur le territoire contesté depuis plus d'un siècle.

Pourquoi décider de l'occuper en ce moment? Pour apaiser l'agitation? Pour refaire (artificiallement) l'unité? Parce que quelques jours plus tôt la foule manifestait dans les rues contre la gestion lamentable du gouvernement dans un pays qui n'attache aucun prix à la démocratie? Ces motifs, s'ils devaient tout expliquer, dénoncent la faiblesse du gouvernement du général Galtieri.

Ce pouvoir faible sera miné un peu plus par les sanctions économiques prises à son encontre. Les chiffres connus ne concordent pas, mais, selon certaines sources, la dette du gouvernement de Buenos Aires s'élève à \$30 milliards. C'est plus que la Pologne.

Une défaite militaire décisive aux Malouines jetterait le gouvernement Galtieri par terre. On devine quelles seraient les dispositions du successeur, Washington

ayant pris ouvertement pour Londres!

Pendant que dura la mission de médiation de M. Haig, les USA ont maintenu tant bien que mal les apparences de la neutralité. Contraints de choisir, ils ont penché, ainsi qu'on l'avait prévu, du côté de l'Angleterre. Cet alignement s'explique par des raisons multiples. Des liens anciens de solidarité entre peuples anglosaxons ont pu jouer; la Grande-Bretagne est membre de l'OTAN. Il était impensable que Washington lâche un allié qui est le relais de ses volontés en Europe.

Ceci dit, c'est sans enthousiasme excessif que le président Reagan se rallie. Dans sa déclaration de vendredi dernier, M. Reagan ne dit pas que les Argentins ont «volé» un bien qui ne leur appartient pas. Sur les titres de propriété les États-Unis ne se sont pas prononcés. Ce que le

président a voulu condamner, c'est le procédé violent, «l'agression armée». À l'instar de M. Pym, le secrétaire au Foreign Office, M. Reagan envisage-t-il de «punir» les Argentins pour leurs incartades? Peut-être. Dès lors, les États-Unis vont-ils se compromettre au point d'adopter le style héroïque de Mme Thatcher et de M. Pym prêchant la croisade contre la dictature de Galtieri? Mme Thatcher se donne une mission historique: l'anéantissement de la dictature.

Si l'administration Reagan endosse toutes les vues de la Grande-Bretagne sur Galtieri et l'Argentine, elle renonce à un plan soigneusement étudié pour faire des «dictatures» latino-américaines le repartout du communisme dans l'hémisphère. Tout un décor change quand on voit Castro tendre la main à Galtieri depuis que l'Argentine mène une guerre «coloniale» contre

l'Angleterre. Or, l'un des principaux objectifs de la politique américaine, sous la présidence de M. Reagan, ne consistait-il pas à pourfendre Castro partout où il se montrait en Amérique centrale et en Amérique latine. Or, Fidel est peut-être en train de pénétrer en Argentine par une porte dérobée... En appuyant la Grande-Bretagne, Washington renonce, au moins provisoirement, à tout un pan de son influence auprès de gouvernements très instables.

L'aide accordée à la Grande-Bretagne ne sera pas militaire. Du moins, pas pour le moment. Sur le plan du ravitaillement notamment, les Américains rendront des services à leurs amis. Les Anglais exigeront peut-être plus, si la situation devait prendre une tournure alarmante.

C'est la guerre des Amériques qui s'annonce? Nous n'en sommes pas là Dieu merci!

GUY CORMIER

L'abandon du projet Alsands

L'abandon du gigantesque projet Alsands porte un coup brutal à l'économie, déjà rudement ébranlée, et remet en cause la stratégie des grands ouvrages sur laquelle le gouvernement fonde sa politique de développement. Cette décision coïncide au surplus avec l'annonce d'un nouveau retard dans la construction du gazoduc canado-américain de la route de l'Alaska. Il n'en faut pas davantage pour aggraver encore le pessimisme qui règne dans les milieux d'affaires et les centres de décision, publics et privés.

Alsands, c'est le nom du consortium réunissant à l'origine huit sociétés pétrolières et qui, avec le concours du gouvernement fédéral et du gouvernement de l'Alberta, devait édifier un complexe imposant dans les sables pétrolières de la région de Fort McMurray. L'entreprise aurait coûté \$14 milliards, créé 30,000 emplois et, par des retombées nombreuses, à l'est comme à l'ouest, injecté quelques dizaines de milliards dans l'économie, dont quelques-uns au Québec. La production du pétrole synthétique aurait en outre assuré l'autosuffisance du Canada en 1990.

En février, cinq des huit sociétés se sont retirées du consortium, estimant que les risques financiers de l'opération étaient devenus trop grands. Pour éviter l'échec, Ottawa et Edmonton ont fait à Shell Canada et Gulf Oil, les deux compagnies privées restées sur les rangs avec Petro-Canada, des propositions particulièrement avantageuses: les emprunts des compagnies auraient été garantis

par l'État jusqu'à concurrence de 68% des sommes nécessaires à la construction; une bonne partie des aménagements devaient être construits par les gouvernements; un régime fiscal très généreux avait été mis au point, et il était assuré que le pétrole produit serait vendu au prix mondial. Shell et Gulf ont quand même estimé que les risques étaient encore trop élevés. Le président de Shell Canada invoque, à l'appui de cette décision, le contexte présent et prévisible de l'économie et de l'industrie, l'incertitude créée par l'inflation, les taux d'intérêt, la disponibilité des capitaux et les prix du pétrole sur le marché mondial.

Il est certain que les sociétés pétrolières auraient accepté une offre semblable si les gouvernements la leur avaient présentée en 1980 ou en 1981. Mais, pour la mettre au point, il aurait fallu qu'Ottawa et Edmonton passent leur accord pétrolier bien avant septembre 1981. En somme, les événements actuels montrent encore une fois qu'Ottawa a trop tardé à concevoir et à mettre en oeuvre sa politique énergétique, qu'il a fait preuve de négligence et d'irréalisme en ne concluant pas plus tôt une entente avec l'Alberta.

Mais les causes les plus immédiates, déterminantes à vrai dire, de l'échec du projet, on doit les attribuer d'abord à l'affaissement mondial des prix du pétrole (qui rend moins impérieuse la recherche d'un pétrole synthétique) et, ensuite, au double phénomène de l'inflation et de la récession qui, conjugué avec la politique moné-

tariste en Amérique, pousse les taux d'intérêt et les coûts à des sommets que les plus grandes sociétés jugent inaccessibles.

Que peut faire le gouvernement à présent?

M. Marc Lalonde, ministre de l'Énergie, signale des projets de remplacement grâce auxquels l'autosuffisance pétrolière serait néanmoins atteinte dans les délais prévus. Il pense au pétrole de l'Atlantique, en particulier celui d'Hibernia, au large de Terre-Neuve, et à celui de la Mer de Beaufort. Mais l'objectif de l'autosuffisance n'est plus aussi primordial. Ce sont les besoins de l'économie qui dominent. Aussi, le ministre tente de convaincre Imperial Oil de relancer avec Petro-Canada le projet de Cold Lake qui avait été abandonné à l'été 1981, mais à une échelle réduite: la production serait de 50,000 barils/jour et non pas de 140,000. Il énumère aussi divers projets plus modestes, dont les travaux d'amélioration de la raffinerie de l'Impériale à Montréal-Est au coût de \$60 millions, annoncés vendredi.

C'est dire qu'il faudra renoncer à court et à moyen terme aux mégaprojets — qui devaient relancer l'économie — et inventer une nouvelle stratégie de développement: des projets moins ambitieux mais plus nombreux.

«Nous ne sommes plus à l'ère des grands projets, disait en fin de semaine le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, nous sommes au temps du Small is Beautiful.»

MICHEL ROY



Droits réservés

Le syndrome de l'arbre de Noël

Je suis un homme heureux.

Propriétaire d'une petite maison de deux étages, un «cottage» comme on dit, je payais 890\$ de taxes quand j'en ait fait l'acquisition en 1975. L'année dernière, la facture s'élevait à

Un billet de Jacques Benoît

1,800\$. Cette année, je suis gâté: la hausse est de 700\$, ce qui veut dire une facture globale de 2,500\$.

Mais tout cela n'est rien, et je serai un homme encore plus heureux d'ici cinq ans, en 1987. Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, ne vient-il pas de proposer que la hausse annuelle soit limitée à 20 pour cent, afin d'éviter d'étrangler les petits propriétaires?

À ce rythme modéré, ma facture aura atteint dans cinq ans la modique somme de 6,220\$. Merci, M. Lamarre, merci à vous aussi, M. Drapeau.

On décore

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau (c'est bien connu), est un grand seigneur. Prodiges avec l'argent des contribuables, il ne fait jamais rien à moitié: il

Le président de l'exécutif est d'une autre école. Petit commerçant, il ne construit pas de machines colossales. En proie, cependant, à ce qu'on pourrait appeler la faute de mieux le syndrome de l'arbre de Noël, il a entrepris de nous ruiner à petits pas, tout aussi sûrement que son patron. M. Lamarre, il le décore. Passionné de «hebelles», il a entrepris d'en mettre partout.

Vie magnifique que celle de ces élus municipaux. Car alors que les particuliers ont le cou-deu de la crise dans la gorge et se voient forcés de réviser leurs habitudes de vie et de consommation, les élus, eux, n'ont rien changé à leurs habitudes de munificence. Ne suffit-il pas, pour cela, comme l'a déjà brillamment montré le maire, de laisser couler le robinet, plutôt que de réduire les taxes comme l'a fait il n'y a pas si longtemps, le plus sottement du monde, le maire de Laval Claude Lefebvre?

Et encore...

M. Lamarre, je disais, décore. Ainsi, rue Monkland, près de chez moi, la ville est à installer un «système d'éclairage décoratif et fonctionnel» ainsi que vient de me l'apprendre un panneau municipal. Pas cher, seulement 275,000\$. Je dois être bien hété car je n'en vois pas trop l'utilité. n'y a-t-il pas déjà en place un

«système d'éclairage décoratif et fonctionnel» datant d'à peine quelques années?

Mais — je me suis renseigné — ce n'est qu'un début. Tout cela, m'informe-t-on, entre dans le cadre du projet RAC (pour «revitalisation des artères commerciales»), un super-bidule, mais seulement dans les 25 millions de dollars pour 1981 et 1982, au terme des travaux duquel une trentaine de rues seront pleines de décorations. «Et ce n'est pas fini, m'a dit le fonctionnaire qui m'a renseigné. Il va y en avoir d'autres. En 83, 84, 85. Ah! non, ce n'est pas fini.»

Ça va être beau. Des décorations de toutes sortes: des «saillies», comme on dit dans le jargon municipal, c'est-à-dire d'espèces d'avancées dans les rues aux intersections (elles pourront servir de cendriers et de crachoirs géants), et puis des bancs décoratifs, des lampadaires décoratifs, des pavés de béton de couleur pour les trottoirs (eh! oui), des colonnes d'affichage — le fait semblant maintenant prouvé, aux yeux de nos élus, que ce après quoi languissent les contribuables, en ce temps de crise, est toujours plus de décorations.

La palme revient à la rue Prin-

ce-Arthur, qui deviendra une rue piétonnière, où l'on a cassé et retiré le revêtement d'asphalte existant pour le remplacer par de très beaux pavés de béton de couleur. Là, pas de doute, ce sera un vrai et véritable arbre de Noël, ce qui aura aussi le mérite de prouver que les Européens sont des buses. Ne se contentent-ils pas, ces niais, d'interdire la circulation des véhicules automobiles et de remettre la rue aux piétons pour en faire une artère piétonnière? Ne croient-ils pas encore, ces attardés, que la beauté d'une rue tient à ses arbres, à la foule et à l'animation? Ne montrent-ils pas ainsi que, contrairement à nos lumières municipales, ils n'ont rien compris aux vertus de la décoration? Bref, un paquet d'inutiles, qui ne font rien de leurs dix doigts et se contentent de mettre de l'avant des solutions simples et peu coûteuses. Au poteau!

Je suis donc, je le répète, un homme heureux. Si, de leur côté, les habitants de la partie est de Montréal s'attristent de ne pas participer cette année aux frais du RAC (leurs taxes ont peu augmenté), je ne leur dis que ceci: Attendez que soient passés les prochains hivers, et vous serez heureux!

Lettre

Les entreprises de services à protéger

M. Alain Marcoux,
Ministre des Travaux publics
et Approvisionnement
Québec

Monsieur le Ministre,

Une activité économique est généralement définie comme étant la production de biens et de services. On a malheureusement tendance à penser aux biens (agriculture, mines, pêcheries, manufactures) mais pas aux services.

C'est là une erreur et les statistiques démontrent que dans notre économie américaine moderne, l'industrie de services est plus importante que celle des biens. Sept travailleurs sur dix oeuvrent dans des entreprises de services. Environ soixante-cinq pour cent du produit national brut est dérivé des activités de services.

Les entreprises de services sont vitales à notre façon de vivre et notre santé économique. Dans sa politique d'achat au Québec, nous croyons que le gouvernement a grossièrement négligé les entreprises de services: — aucune politique précise ne protège nos industries de services, ni ne favorise les entreprises québécoises; — aucune politique précise ne favorise la promotion de nos entreprises de services ni

moyens défensifs contre les entreprises non québécoises offrant leurs services chez nous; — le gouvernement consacre très peu de ressources à la promotion et la protection de nos entreprises de services; — la coopération et la coordination entre ministères doivent être améliorées afin que les entreprises de services soient mieux protégées face à la concurrence étrangère; — la compilation de données précises devrait être améliorée afin de mieux connaître ce secteur important de notre activité économique.

Le gouvernement doit coordonner ses efforts et soutenir des politiques afin de promouvoir le développement de nos entreprises de services et encourager prioritairement celles du Québec.

Comme vous le mentionnez dans une récente allocution devant l'Association de la Construction de Montréal et du Québec, «la politique d'achat du gouvernement, c'est la mobilisation du pouvoir d'achat des secteurs public et parapublic dans le but de développer l'économie du Québec».

Nous croyons qu'il est absolument irresponsable qu'il n'y ait pas uniformisation dans la politique d'achat au Québec du gouvernement afin d'y inclure les entreprises de services.

Jean-Claude SIMARD
président IONITEC Ltée

—le Québec possède très peu de

Une attaque injustifiée contre Ronald Asselin

Dans le cadre d'une campagne de maraudage auprès des employés de la Société des alcools du Québec, l'Union des employés de commerce, local 500 FTQ, a fait paraître une annonce dans LA PRESSE du 27 avril dans laquelle elle vante ses propres mérites comparativement à ceux de la CSN et du syndicat qui représente actuellement ces employés.

C'est de bonne guerre, et c'est «normal» dans le contexte du climat de maraudage syndical qui afflige malheureusement le Québec et qui, il faut bien le dire, est surtout le fait de la CSN. Les travailleurs décideront éventuellement, et le monde syndical continuera à fonctionner, cahin-caha.

Sauf pour un petit crachai à l'endroit de Ronald Asselin, le président du syndicat des employés de la SAQ. Qu'on l'accuse de ne pas donner un service satisfaisant, ce n'est pas à moi de juger si c'est justifié: c'est aux employés de le faire. Mais qu'on l'accuse d'avoir eu une attitude «patronale» dans les négociations entre Cooprix et le local 500, cela relève presque de la malhonnêteté.

Je suis membre depuis plus de 5 ans du conseil d'administration de la Coop des consommateurs de Montréal (Cooprix). Pendant

toute cette période, j'y ai oeuvré avec Ronald Asselin. Je veux lui rendre le témoignage qu'au prix de sacrifices importants il y a toujours défendu de son mieux, non pas seulement les intérêts des consommateurs, mais aussi les intérêts des employés de Cooprix.

Cooprix, je l'ai déjà dit et je tiens à le répéter ici, c'est une coopérative de consommateurs. C'est une institution tout aussi respectable, du point de vue démocratique, que n'importe quelle organisation syndicale. Bien sûr nous sommes un employeur. Nous nous efforçons de ne pas être un «patron». Ronald Asselin a effectivement agi comme négociateur de Cooprix. Je lui rends le témoignage qu'il s'est toujours comporté comme un vrai syndicaliste et qu'il a su concilier ses principes comme tels avec ses principes et ses responsabilités comme administrateur de la coopérative, ce qui ne fut pas le cas de certaines personnes que je connais à l'intérieur même du syndicalisme.

Émile BOUDREAU
Permanent de la FTQ
Membre du c.a. de la Coop des consommateurs de Montréal

Un pays à déconseiller

Lors d'un récent voyage en Amérique du Sud, j'ai eu l'occasion de constater le manque total de savoir-vivre des douaniers vénézuéliens de même qu'un degré d'incompétence inacceptable chez les consuls généraux du Venezuela à Montréal et à Cartagène en Colombie.

Résumons les faits. En janvier, deux semaines avant mon départ, je me suis rendu au consulat général du Venezuela à Montréal où l'on m'a affirmé qu'un citoyen québécois n'avait pas besoin d'un visa pour entrer au Venezuela. Seul un passeport en bonne et due forme était nécessaire. Une fois en sol colombien, histoire de me rassurer, je me suis rendu au consulat général du Venezuela à Cartagène; la même réponse m'y attendait: un citoyen québécois muni d'un passeport est le bienvenu au Venezuela et aucun visa spécial n'est exigé.

Fort de ces confirmations, je me suis donc dirigé en autobus vers le poste frontière de Mai-

cao. À cet endroit, le douanier vénézuélien m'a bêtement répondu qu'aucun touriste ne pouvait entrer au Venezuela. Je lui ai alors montré mon billet d'avion Caracas-Miami, valide sept jours plus tard. Il m'a alors répondu que mon seul choix était d'attendre quatre jours à Maicao et qu'alors il pourrait me remettre un laissez-passer de 72 heures pour que je puisse me rendre à l'aéroport de Caracas. J'ai refusé cette offre stupide.

Comment expliquer cette attitude contradictoire entre les consuls d'une part et le douanier d'autre part? Je dois en déduire que malgré leurs récents progrès économiques, les Vénézuéliens sont demeurés à l'époque de l'âge de pierre dans le secteur touristique. L'abondance de ressources pétrolières oblige-t-elle à l'absence de savoir-vivre? À ce compte-là, vaut mieux continuer à importer.

Yvon GIROUX
Anjou

Une Grèce socialiste

En lisant la correspondance de Jean-François Lisée d'Athènes sous le titre «Papandreou fait figure de chef de gouvernement modéré» (17.4.82), on ne peut que constater que la Grèce s'engage dans la voie du socialisme d'une façon peut-être lente mais indubitablement constante.

En effet, en analysant les mesures mentionnées dans cet article, il reste peu de doute que le gouvernement grec, malgré les contraintes économiques et la réaction de la droite, mène la société grecque vers une transformation socialiste. Cette dernière étant perçue comme l'avancement de la justice sociale et économique ainsi que les change-

ments institutionnels qui visent à donner le pouvoir au peuple grec.

Toutes les mesures prises menant fermement à cet objectif, on voit peu de justification à l'hypothèse que le chef du gouvernement grec est un «modéré déguisé en homme de gauche» et encore moins à celle que lui-même ignore la voie qu'il veut suivre. On est beaucoup plus prêt à voir en lui un homme politique expérimenté dont le seul souci est le progrès social du peuple grec.

Constantin SIOTOS
Attaché de presse
Ambassade de Grèce

Le Québec perçoit plus d'impôts que le fédéral

Suite aux propos de certains ministres du gouvernement péquiste, je me suis donné la peine de comparer l'impôt sur le revenu qu'un contribuable québécois payait à Ottawa et à Québec en 1975, avant l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, et en 1980, soit quatre ans après l'arrivée au pouvoir de ce même parti.

Le fait est qu'un travailleur québécois qui avait un revenu imposable de \$10,000 à \$11,000 en 1975 (augmenté de 10% par année en compensation de l'inflation) payait en 1980 50.48% de plus à Québec qu'en 1975. Durant la même période, le gouvernement fédéral réduisait le fardeau fiscal des Québécois de 8.96%.

Ceci, compte tenu de l'inflation des impôts, rend le gouvernement québécois un grand, sinon le plus grand responsable de l'inflation galopante.

Au surplus, le déficit du gouvernement québécois est plus important que celui de l'ensemble du Canada et les Québécois paient la plus importante taxe sur l'essence. Le gouvernement du Parti québécois réduit par ailleurs les soins hospitaliers, l'éducation et autres services sociaux.

Le Québec a 35% du chômage canadien; 50% des Canadiens qui reçoivent des prestations d'assistés sociaux sont des Québécois et ceci, avec seulement 26% de la population canadienne. Aussi plusieurs compagnies et quelque 150,000 personnes ont-elles quitté le Québec. Est-ce qu'il ne devrait pas y avoir du travail pour ceux et celles qui sont restés? (...)

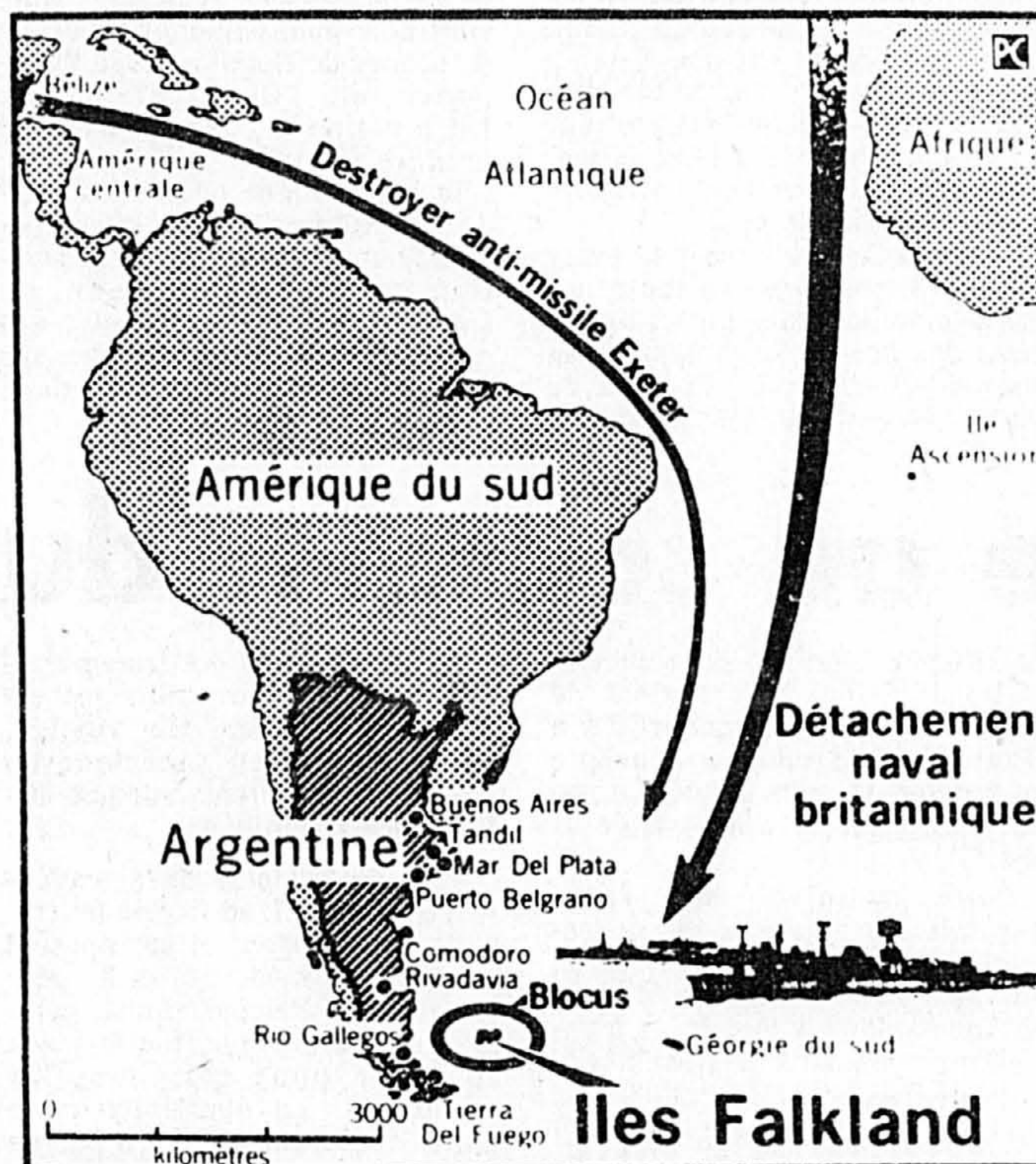
E. DAGHOFER
Chambly

EN VRAC

Des îles argentines

Les îles Malouines font partie de l'Argentine, de par leur histoire et leur géographie. Elles sont situées sur la plate-forme continentale et ont fait partie des possessions espagnoles jusqu'à l'indépendance nationale, en 1810. Le gouvernement national y a exercé sa souveraineté, par le peuplement et l'établissement d'un gouvernement local permanent, et ce jusqu'à l'invasion britannique en 1833. À cette époque, les puissances colonialistes sillonnaient les mers afin de repousser les limites de leur empire par la force des armes et la violence. Depuis lors, le peuple argentin a constamment revendiqué la souveraineté sur l'archipel et a manifesté sa volonté de

qui n'ont cependant pas été consultés par la junte avant que celle-ci ne se lance dans son aventure de reconquête, a été d'appuyer la lutte anti-impérialiste que représente, de fait, cet événement. Les peuples latino-américains ont uni leur voix au peuple argentin, exprimant ainsi, dans leur solidarité, l'unité des peuples en lutte pour leur libération face aux maîtres nationaux et étrangers. Pour le peuple, ceci n'implique pas qu'il ait renoncé à la lutte démocratique et populaire contre la dictature militaire, qui a pour lui signifié la torture, la mort, la prison, l'exil et toutes les autres conséquences de la politique pro-oligarchique menée par cette dictature. C'est



recupérer les îles sur toutes les tribunes internationales. Cette revendication a été formellement reconnue par les Nations unies qui ont recommandé par plusieurs résolutions à la Grande-Bretagne de décoloniser les îles.

La dictature militaire a utilisé un sentiment d'intégrité nationale fortement enraciné chez le peuple argentin pour se lancer dans cette aventure, tentant ainsi de faire oublier six ans de désastre économique, de violation systématique des droits humains et de négation des droits politiques et syndicaux du peuple. (...)

La réaction de la classe travailleuse et du peuple argentin,

pour cela que nous demandons au peuple et au gouvernement du Québec, qui ont toujours appuyé le peuple argentin dans sa lutte pour le respect de ses droits face à la dictature militaire, qu'ils unissent eux aussi leur voix à celles du peuple argentin latino-américain en général, exigeant le respect du droit du peuple argentin à la souveraineté face à l'insolence et aux appétits territoriaux de l'impérialisme britannique. Ceci, sans pour autant appuyer les aventures militaristes de la dictature.

Roberto FERRANTE
(Argentin demeurant au Canada)
Montréal

Les chimistes et la miuf

Le Bureau de l'Ordre des chimistes du Québec et son président personnellement regrettent vivement que les manchettes qui résultèrent de certaines expressions utilisées lors de la conférence de presse de février 1982 aient obscurci les positions officielles de l'Ordre. Il n'était certes pas dans l'intention de qui que ce soit de ridiculiser quiconque pouvait se sentir affecté physiquement par des émanations de quelque nature que ce soit se dégageant de la mousse isolante d'urée-formaldéhyde.

Par contre, les positions de l'Ordre sont toujours valables et peuvent se résumer ainsi:

1. «Les résultats rapportés par nos membres indiquent qu'il n'y a aucune preuve épidémiologique permettant de relier le taux de formaldéhyde dans les maisons avec les troubles de

santé rapportés jusqu'à maintenant.»

2. L'Ordre demande que des études épidémiologiques soient réalisées le plus rapidement possible afin d'établir scientifiquement s'il existe une relation significative entre la mousse isolante d'urée-formaldéhyde (et ses composantes) et les problèmes de santé qu'on lui attribue.»

3. «Des observations faites par nos membres à l'occasion de prélèvements pour fins d'analyses suggèrent que des consommateurs ont pu subir des préjudices matériels plus ou moins graves suite à l'isolation avec ce matériau.»

Le secrétaire de l'Ordre,
Réal R. LALIBERTÉ,
Chimiste

N.B.: Le Bureau est le nom du conseil d'administration de l'Ordre.

Le Parti Unité du Canada

M. Pierre Vennat
Journaliste
Cher monsieur Vennat,

Comme vous l'avez si bien écrit, le groupe unioniste, formé des deux anciens députés Richard Colver et Dennis Ham, réclame l'union de l'Ouest canadien avec les États-Unis et tout cela, bien entendu, GRATUITEMENT.

Le Parti Unité dont je fais partie veut unir tout le Canada avec

les États-Unis, mais moyennant un million de dollars pour chacun des Canadiens âgés de 18 ans et plus. Le Western Canada Concept désire la même chose.

Le rapatriement de la Constitution aide beaucoup le Parti Unité et son programme, car nous ne voulons pas séparer les provinces du Canada mais les unir. Chaque province deviendra ainsi un État et reprendra tous ses

droits; le Québec pourra devenir un État libre et indépendant, apte à réglementer sa radio, sa télévision et ses journaux, décider de ses lois, de son économie, etc. En devenant un État américain, le Québec deviendra un associé intéressé, amical et bienveillant de l'Ontario, des autres provinces et de tous les États américains.

Notre dollar vaudra un dollar et il n'y aura plus de haine entre

les habitants de nos deux pays qui sont, à la fin, des êtres humains.

Le Parti Unité prône une union payante avec les États-Unis et non une séparation hypothétique d'avec le Canada. Nous avons une seule vie, alors vivons-la dans la fraternité, l'harmonie et la paix.

Paul DESORMIERES
Parti Unité du Canada
Longueuil

Quand on nous trouve belles

Pourquoi le petit chaperon rouge était-il une fille? Pourquoi c'est pas elle qui a mangé le loup? Pourquoi c'est toujours le prince qui demande à la princesse de l'épouser? Elles y reviennent encore!

Je me demande à quoi peuvent ressembler ces femmes-pleurs qui braillent encore sur les publicités? Et, entre autres, K. M. Hummel (édition du jeudi 22 avril) qui, revenant d'une bonne bouffe au Musée d'art contemporain, se retenait le souffle d'exaspération devant quelques publicités «sexy» aperçues au hasard d'un couloir de métro... N'êtes-vous donc pas contentes qu'on nous trouve belles? Qu'on nous affiche en gros plan pour mieux nous regarder? De vous faire siffler dans la rue ne vous fait-il pas un petit velours?... Si mon chum affichait dans sa chambre des photos géantes de moi, je ne lui crierais pas qu'il profite de mon corps et que sa chambre est sexiste! Que diable! C'est quoi la passe? Jean Naté devrait-il se servir d'un canot à

moteur pour divulguer son eau de toilette?

De passage à Montréal la semaine dernière, j'ai pu voir ces publicités affichées et je les ai trouvées finalement très fraîches, agréables et juste assez piquant. Je ne vois pas ce qui peut être «dégradant» ou «dévalorisant» dans une telle publicité. C'est fini le nettoyage à vaisselle et l'assouplissant à linge... Laissez-les tranquilles un peu! Ils ont compris maintenant.

Car, voyez-vous, il y a trois possibilités: c'est soit un homme, soit une femme qui sera sur l'affiche, soit les deux. Il y a donc un certain pourcentage de chances que ce soit une femme. Faites le calcul. (...)

La reine est affichée depuis bien plus longtemps sur nos placards dans une position bien plus provocante... et chaque jour, elle se fait dévaloriser davantage aux États-Unis... Ne trouvez-vous pas cela dégradant?

Line ARSENAULT
Matane, au Québec

En colère contre Shell

Monsieur Raymond Carmel
Superviseur/rerelations publiques
Shell Canada Limitée
Monsieur,

Depuis 1973 j'étais un client assidu de la compagnie Shell. Bien que l'essence de cette marque ait été généralement vendue plus cher que les autres à travers la province de Québec, je n'ai jamais eu à me plaindre du résultat rendement/consommation de ma voiture.

Les derniers événements (chicanes entre distributeurs et compagnies pétrolières) ont eu pour effet d'augmenter les prix de l'essence de 5 cents (et plus) du litre, ce qui est énorme.

Le consommateur fait donc les frais de l'entente provisoire conclue entre Shell et ses distributeurs, et cela en pleine période de récession, à un moment où nul ne peut dépenser un cent de plus sans grever un budget déjà précaire.

La compagnie Shell (à Montréal) a été la première à hausser ses prix et donner ainsi le mauvais exemple aux autres suivants.

Ma voix n'est pas assez forte pour faire entendre à vos bureaux de Dons Mills le cri de mon indignation devant cette mesure antisociale, alors que vous osez publier dans les pages financières des journaux vos bénéfices annuels, débetures et autres profits usuraires.

Vous trouverez ci-joint les morceaux de ma belle carte-ort de crédit Shell, et annulez mon inscription au CDC car je ne veux plus rien savoir d'une compagnie qui ne cherche qu'à faire des profits en étranglant les automobilistes (nos différents gouvernements s'en chargeaient déjà — lisez les journaux).

Soyez assuré que j'inviterai les consommateurs à poser le même geste que moi — aussi symbolique soit-il — en signe de protes-

tation contre ceux qui ont incité les autres compagnies pétrolières à augmenter les prix au lieu de les freiner ou tout simplement les maintenir à leur niveau.

M. Levasseur
Montréal

SÉCURITÉ ET CONFORT

FAUTEUIL ROULANT DE VOYAGE

- très léger, compact et repliable
- se range facilement dans une voiture compacte.

ACTION

CHAISE ROULANTE ULTRA LÉGÈRE

- régulière ou à bras détachable

EQUIPEMENT MÉDICAL
Vente ou location

849-2407 Heures d'affaires: lun. au ven. de 9h00 à 17h30, sam. de 9h00 à 15h00

4338 ST-DENIS MTL.

Regent St-Pierre
C. MARTIN JR.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 8h30 à 13h)		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
REDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Press	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

6/36 GROS LOT Approx. vendredi 100 000 \$

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTÉ L'ORDRE	1	3	20	28	34	36
6 sur 6	1	274 707,00 \$				
5 sur 6	236	1 047,60 \$				
4 sur 6	102	61,80 \$				
5 sur 6+	6	27 470,80 \$				

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+ (32)

VENTES TOTALES 2 965 694 \$

MISE EN VENTE 808 GAGNANTS DE 61,90 \$ CHACUN

Provincial

6914108	500 000 \$	780546	4 Gagnants de 50 000 \$
914108	50 000 \$	80546	32 Gagnants de 5 000 \$
14108	1 000 \$	0546	324 Gagnants de 250 \$
4108	100 \$	546	3240 Gagnants de 50 \$
108	25 \$	46	32400 Gagnants de 5 \$
08	10 \$		

Les billets gagnants de 1 000 \$, 250 \$, 100 \$, 50 \$ et 25 \$ sont encaissables à toute succursale de la BNC.

Loto-Québec remettra cette année près de 200 millions de \$ en lots aux gagnants.

DATE: 30-4-82

unefete de famille

La classique Brossard

BROSSARD

9 mai

On y sera... y serez-vous?

La course à pied, un sport, une victoire, une fête

loto québec

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA MAINMISE SUR L'ARCTIQUE

Les richesses du Grand Nord: des projets à remplir un conte de fées

— 2 —

«On espère fortement que le Nord permettra au Canada de réaliser son rêve d'auto-suffisance énergétique».

Cette phrase tirée d'une publication du gouvernement fédéral résume tout à fait la vision que se font l'industrie et Ottawa des richesses cachées sous le cercle polaire, l'une des dernières grandes frontières de la terre. Les compagnies pétrolières prévoient qu'en 1990 les achats de pétrole étranger coûteront au moins \$15 milliards au Canada.



MAURICE JANNARD

(de notre bureau d'Ottawa)

En commençant à explorer tout de suite l'Arctique, disent-elles, dans dix ans l'on pourra supprimer cette dépense. A elles seules, les réserves de gaz dans la mer de Beaufort (partie ouest de l'Arctique) sont évaluées à 25 pour cent de tout le potentiel canadien.

Pas étonnant qu'en 1981 l'industrie a injecté un demi-milliard de dollars pour la recherche de pétrole et de gaz au nord du 60e parallèle, sans qu'aucun pouce cube d'hydro-carbures n'ait été produit dans les régions frontalières.

A coups de millions de dollars, les sociétés Esso, Gulf et Dome ont construit de toutes pièces des îles artificielles dans l'océan pour y installer des puits de forage, comme un séjour d'une semaine par des médias d'information a permis de le constater.

Lors de cette tournée, à la mi-avril, au puits de forage de la

compagnie Panarctic de Cape-Mamen, situé sur l'île Melville au nord du 75e parallèle, la température était de -39 degrés. Le guide de la compagnie a indiqué qu'en janvier dernier ils avaient enregistré un record de -59 degrés.

Si l'industrie réalise tous les projets énergétiques annoncés depuis plusieurs années, cette région inhospitalière sera jalonnée de plus de 5.000 milles de pipelines sans compter les bateaux qui sillonneront les glaces. En voici une brève liste:

— Le pipeline de l'Alaska qui doit acheminer le gaz naturel de Prudhoe Bay (Alaska) jusque dans les Etats américains. Il aura une longueur totale 4.800 milles, dont 2.000 à travers le territoire canadien. L'an passé, le coût total de ce projet conjoint entre le Canada et les Etats-Unis était évalué à \$20 milliards, mais l'on parle de plus en plus d'une facture de \$40 mil-

liards et sa réalisation, des plus lointaines.

— Relié au premier investissement, un pipeline transportant le gaz de la mer de Beaufort pour les marchés canadiens irait se raccorder au pipeline de l'Alaska. D'une longueur de 740 milles, cet embranchement coûterait \$2.5 milliards.

— En 1983, débutera la construction du pipeline de Norman Wells, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui acheminera du pétrole jusqu'en Alberta sur une distance de 550 milles. Le coût du pipeline est de \$500 millions, tandis que l'agrandissement des installations productrices de Norman Wells se chiffre à \$800 millions.

— Le pipeline de la société Polar Gas qui projette d'acheminer dans le sud du gaz naturel provenant des îles de l'Arctique, de la mer de Beaufort et du delta du fleuve Mackenzie. La compagnie

prévoit dépenser \$7 milliards pour le pipeline d'une longueur de 2.500 milles.

— Le transport par navires du gaz naturel de l'Arctique. Sous forme liquide, le gaz serait transporté par brise-glaces vers les marchés de l'Est canadien. Gros-Cacouna au Québec est un site étudié comme terminal de ce projet évalué à \$2 milliards.

— Le projet des sociétés Dome-Gulf-Esso pour exploiter le pétrole de la mer de Beaufort et le transporter vers l'Ouest par navires. Un pipeline est aussi envisagé comme solution de rechange. L'investissement pourrait atteindre \$40 milliards, selon la compagnie Dome Petroleum. Si la solution par mer est retenue, un satellite dans le ciel fournira des renseignements aux navires sur les conditions des glaces dans l'océan.

Dans le cas de ce dernier projet, il faudra plusieurs années avant que le gouvernement donne les autorisations voulues puisque l'environnement de l'Arctique en sera grandement affecté.

Un représentant de la compagnie Dome, Roy Goss, a indiqué aux journalistes à Tuktoyaktuk que le consortium Dome-Esso-Gulf rendra public dans quelques mois une étude sur l'impact du projet sur l'environnement. Le rapport contiendra sept volumes et sa réalisation aura coûté \$14 millions.

Les compagnies espèrent convaincre le public de la sécurité de l'investissement sur le milieu naturel.

Déjà méfiants à l'égard des méga-projets, les autochtones du Grand Nord ne se fient pas trop aux études environnementales en-

treprises par les sociétés privées. Dave Porter du Conseil des Indiens du Yukon résume leur position:

«... nous avons une idée de ce que serait la réaction des compagnies si les communautés autochtones conduisaient elles-mêmes les études environnementales; nous savons tous que les sociétés seraient extrêmement hostiles à une telle suggestion, comme nous sommes hostiles aux propositions actuelles».

De son côté, le ministre fédéral des Affaires indiennes et du Nord, le responsable de tout ce qui se passe dans le Grand Nord, affirme qu'il n'y a eu que quatre incidents mineurs de pollution depuis les débuts des forages dans la mer de Beaufort. L'an passé, le ministre a permis aux compagnies d'allonger la période d'exploration.

Quand tous ces beaux projets énergétiques seront-ils réalisés? Personne ne le sait. Ni le gouvernement, ni les compagnies, même si ces dernières font des pressions pour accélérer les choses. Mais Ottawa et l'industrie y trouvent présentement leur compte et il vaut la peine de reprendre la publication mentionnée au début:

«Entre-temps, les millions d'heures-personne et les milliards de dollars dépensés ont entraîné des avantages inattendus. Le gouvernement fédéral et l'industrie pétrolière accumulent des données et mettent au point des techniques qui font du Canada un leader mondial dans le domaine de la recherche pétrolière et gazière pouvant être effectuée sans danger pour l'environnement dans l'Arctique».

DEMAIN: peu de chances qu'Ottawa laisse le tiers du pays à 45.000 personnes.

Une mine au sommet du monde

■ A voir les travailleurs oeuvrer dans la mine Polaris ils n'ont pas l'air d'être incommodés du tout par le froid. Pourtant il fait -12 degrés. Après deux heures de promenade dans la mine et l'usine de traitement, la plupart des visiteurs sont gelés.

A l'extérieur, c'est encore pire puisqu'il fait -30 degrés. Cinq chiens montent la garde pour éloigner les ours polaires des installations.

La mine Polaris (le nom est bien choisi) est l'exploitation minière la plus septentrionale du monde. Elle est située sur la Petite Île Cornwallis dans l'océan Arctique, à la hauteur du 75e parallèle (regardez sur une carte, c'est haut!). Il en a coûté \$160 millions à la

compagnie Cominco pour mettre en exploitation ce gisement de plomb et de zinc, découvert il y a vingt ans. La production a débuté en janvier de cette année. La durée prévue de la mine est de 25 ans.

Pour réduire les frais d'installation et pour éviter de travailler sous des froids glaciaux Cominco a fait construire tous les bâtiments dans le Sud et les a expédiés par bateaux au site choisi.

L'usine de traitement de minerai de 390 pieds de long, 100 pieds de large et d'une hauteur de 60 pieds est installée sur une barge fixée à la rive. L'usine a été entièrement construite à Trois-Rivières où elle a été montée progressivement sur une barge amarrée dans le port trifluvien.

De là, l'usine a été transportée par eau à l'île Cornwallis grâce à deux remorqueurs. Le voyage, une première en Amérique du Nord, a duré 20 jours sur une distance de 3.000 milles.

Près de 200 personnes travaillent à la mine. L'édifice où les travailleurs mangent et se reposent est des plus modernes et a coûté \$12 millions. Piscine, sauna, gymnase et bibliothèque, tout est mis en place pour faire oublier l'isolement. La nourriture et le gîte sont gratuits. Il n'y a pas de famille présente à cet endroit bien que l'on compte, selon des chiffres fournis par la compagnie, une vingtaine de couples.

Le personnel provient en majorité de trois régions: les Terri-

toires du Nord-Ouest (60 personnes), l'Ontario (48) et le Québec (41). Les travailleurs de culture inuk forme le tiers de la main-d'oeuvre.

Pour respecter davantage le mode de vie traditionnelle des Inuit, la compagnie leur offre le calendrier suivant: six semaines de travail et quatre semaines de congés. Pour les autres employés la formule est de dix semaines de travail et deux semaines de congés.

Cominco est une compagnie canadienne dont le siège social est à Vancouver et dans laquelle le Canadien Pacifique détient plusieurs intérêts. Cominco est le plus important producteur de zinc et de plomb du monde occidental.

LE MOUVEMENT PACIFISTE

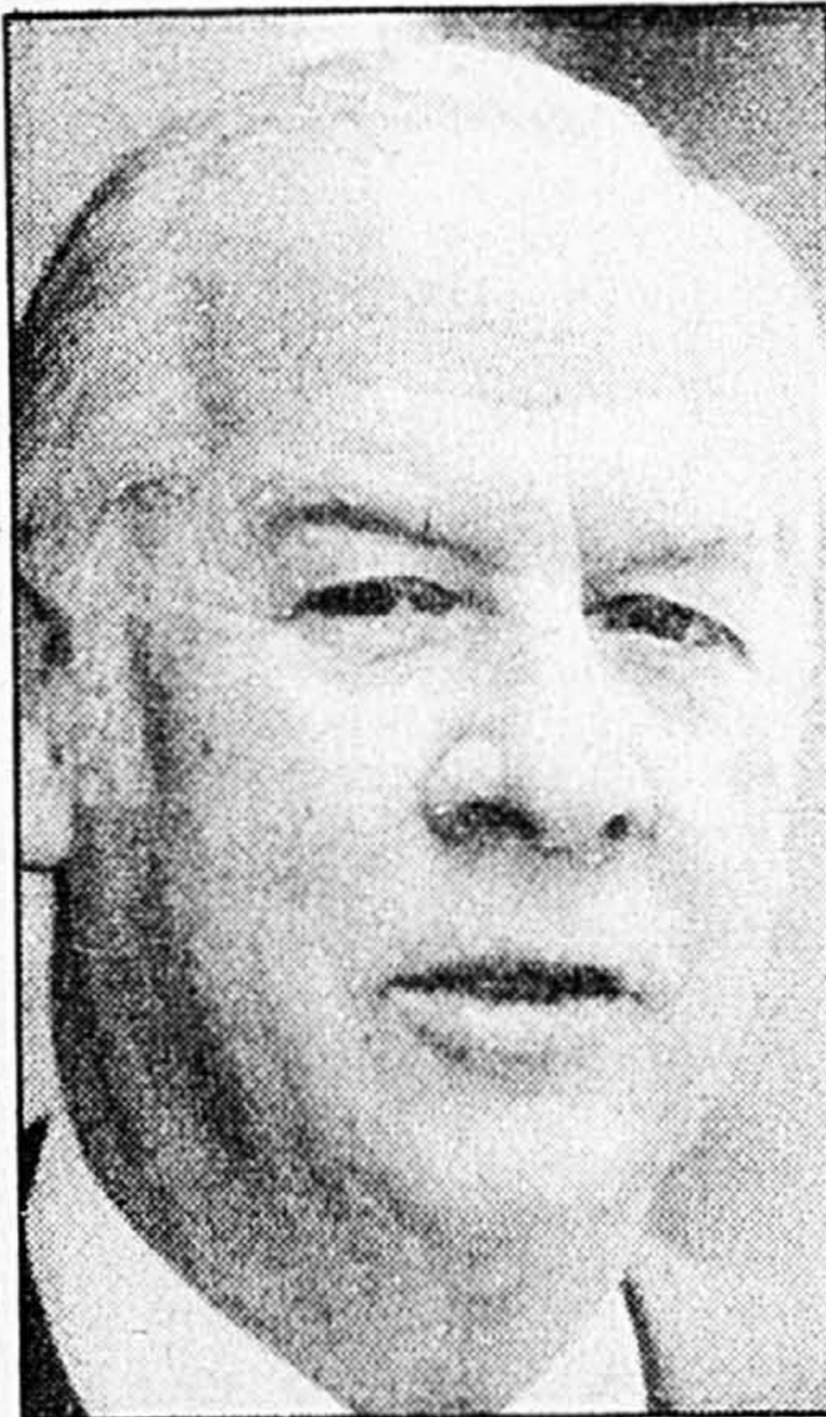
Le pacifisme fait-il le jeu de Moscou?

— 2 —

■ Au train où vont les choses, les Soviétiques ont de bonnes chances de remporter la bataille qu'ils livrent aux Américains à propos des euromissiles. Quelle que soit l'issue de l'affrontement, que les nouvelles armes nucléaires américaines soient implantées ou non sur le continent, les Soviétiques atteindront vraisemblablement leur objectif principal: affaiblir et diviser le couple Amérique-Europe. Ils ont déjà d'ailleurs marqué plusieurs points à ce chapitre.

ALBERT JUNEAU
collaboration spéciale

Un des facteurs déterminants dans cette lutte est le mouvement pacifiste, dont l'audience et la force ne cessent de s'accroître. Jusqu'à maintenant, les thèses pacifistes ont nettement desservi les États-Unis. L'opinion européenne, notamment en Allemagne, est plus divisée que jamais selon les derniers sondages, 52 p.c. des Allemands de l'Ouest sont favorables au mouvement pacifiste, alors que seulement le tiers s'y oppose. Parallèlement, les relations entre l'Allemagne et les États-Unis se sont détériorées. Un sentiment antiméricain se développe sur le continent, pendant que des membres du Congrès parlent de retirer les troupes américaines de l'Europe.



M. Paul C. Warnke, ex-directeur des négociations SALT II pour les États-Unis.

La confusion du débat nucléaire

Les termes du débat sont connus. Si les négociations américano-soviétiques de Genève sur les euromissiles n'aboutissent pas, les États-Unis se proposent d'installer 572 missiles à moyenne portée dans cinq pays d'ici la fin de

1983, pour contrebalancer les 300 SS-20 de l'Union soviétique. Les Américains seront seuls responsables de l'utilisation de ces armes nucléaires.

Où va donc le mouvement pacifiste? Pourquoi rejette-t-il les euromissiles américains? Les SS-20 ne représentent-ils pas une menace évidente à la sécurité de l'Europe de l'Ouest? La réalité n'est pas aussi limpide. On résume généralement la thèse pacifiste par la devise: «Lieber rot als tot, plutôt rouge que mort». En fait, la proposition de la majorité des pacifistes n'est pas aussi tranchée, car plusieurs sont favorables aux négociations de Genève et à une réduction bilatérale des armes nucléaires en Europe. L'option pacifiste découle sans doute des macabres souvenirs qu'ont laissés les deux derniers conflits mondiaux sur le continent. Mais d'autres facteurs sont venus affirmer leur engagement.

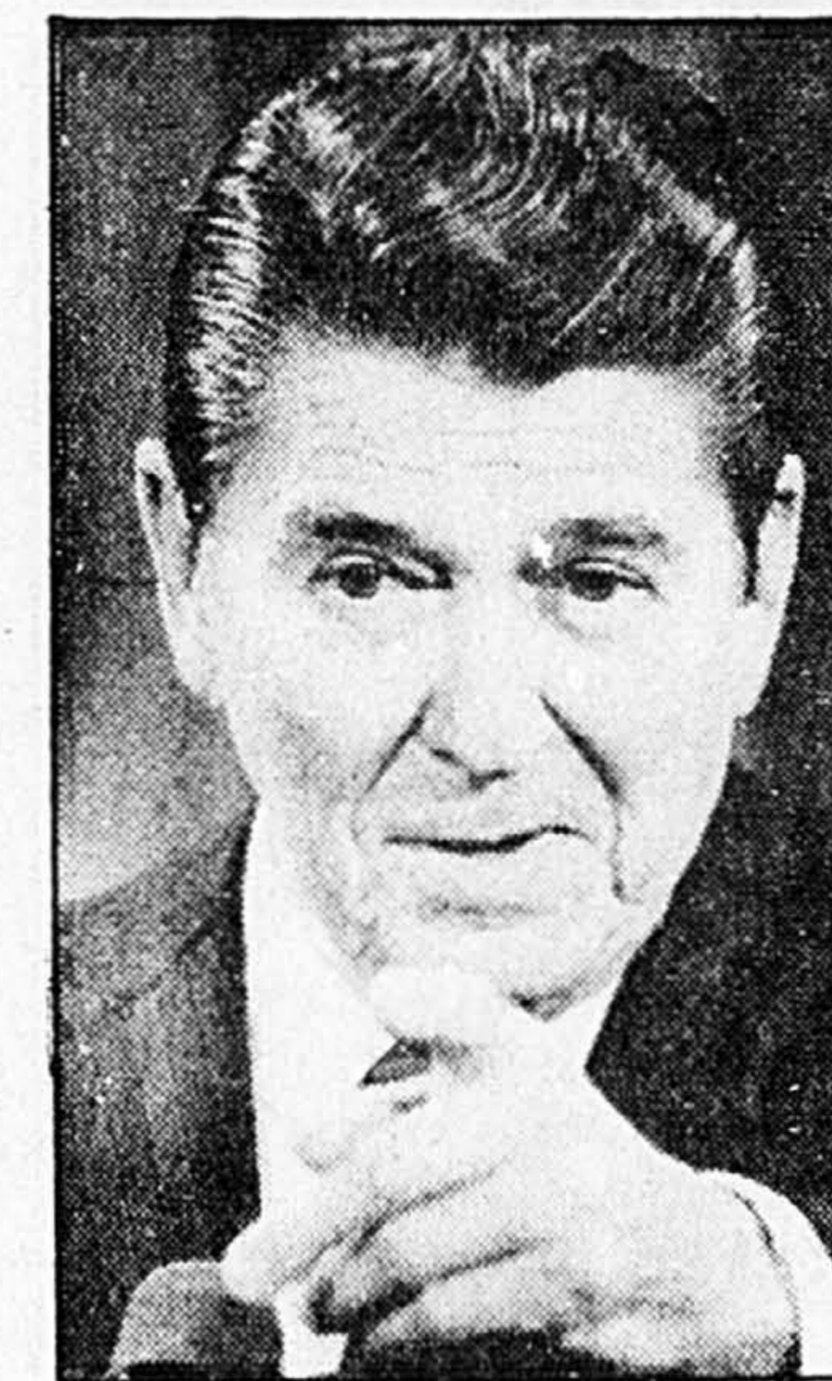
Tout d'abord, le débat nucléaire se déroule dans une telle confusion, qu'il ne fait que renforcer les pacifistes dans leurs convictions, un exemple parmi d'autres. L'ancien directeur des négociations SALT II pour les États-Unis, M. Paul C. Warnke vient de contredire le président Reagan au sujet de l'avance militaire soviétique. Il a notamment déclaré: «Quand M. Reagan affirme que les Soviétiques sont définitivement supérieurs à l'Occident en matière

d'armement nucléaire, alors, cela est irresponsable et, en plus, faux».

L'incertitude a gagné le petit cercle des spécialistes. Un doute s'est créé sur la valeur de la doctrine stratégique de dissuasion et du surarmement. En fait, la puissance nucléaire des deux Grands a atteint un niveau tel, que la valeur dissuasive de toute augmentation du potentiel militaire devient hypothétique. On ne sait plus vraiment quand commence et quand finit la dissuasion. Le stock d'armes nucléaires a pris de telles proportions, qu'on s'inquiète plus de son propre armement que de celui de l'adversaire. Les pacifistes américains et européens tiennent à ce sujet le même discours.

L'attitude provocante des États-Unis

Deuxièmement, les Américains ne se sont pas préoccupés de soigner leur image vis-à-vis les Européens. Tout au contraire, ils ont multiplié les maladroites par des déclarations provocantes et ambiguës. Celles du président Reagan en particulier, sur l'éventualité d'une guerre nucléaire limitée à l'Europe, ont jeté de l'huile sur le feu. Elles ont tout simplement confirmé ce que les pacifistes affirmaient depuis des mois: les États-Unis sont prêts à faire la guerre à l'URSS sur le dos de l'Europe, c'est-à-dire en ména-



Le président Ronald Reagan.

geant leur propre territoire. Les pacifistes redoutent que les Américains usent de leur pouvoir absolu sur les euromissiles au détriment des intérêts européens. Trop agressive et intempestive, la diplomatie américaine a suscité la peur et l'indignation, d'abord en Europe et maintenant aux États-Unis. On peut conclure qu'elle a contribué directement à renforcer le mouvement pacifiste en Europe.

Un autre facteur a consolidé la vague pacifiste. Depuis la fin de la guerre mondiale, l'Europe s'affranchit progressivement de son tuteur américain tout en tissant des liens nouveaux avec l'Est, autour notamment des deux Allemagnes. Des conservateurs aux socialistes, il n'y a pratiquement pas de partis politiques en Europe qui sont disposés à laisser tomber la détente et la coopération économique avec l'Est. L'Europe cherche, quelque part entre les deux Grands, une voie vers une plus grande indépendance. Le pacifisme européen s'inscrit dans ce processus.

Enfin, il importe de comprendre que certains éléments, parmi les plus actifs du mouvement pacifiste européen, proviennent des milieux de gauche, fondamentalement hostiles aux États-Unis. L'attitude plutôt arrogante des dirigeants américains à l'égard des Européens, et leur politique internationale, en Amérique latine surtout, n'a pas aidé à diminuer leur ardeur.

C'est dans ce contexte particulièrement favorable que s'est développé le pacifisme européen. On comprend que l'URSS s'en réjouisse. D'abord, parce qu'elle n'est pas aux prises avec un phénomène semblable dans son propre camp, ce qui simplifie nettement sa diplomatie.

FIN

LA «MARÉE NOIRE» DE 1978, EN BRETAGNE

Une importante bataille juridique s'engage

■ CHICAGO (AFP) — Un des plus importants procès en matière de pollution maritime s'ouvrira demain à Chicago où, quatre ans après la «marée noire» déversée par le pétrolier «Amoco Cadiz» sur les Côtes-du-Nord Bretagne, l'Etat français, les communes sinistrées et plusieurs sociétés américaines et libériennes seront pour la première fois face à face.

Les enjeux de ce procès qui devrait durer un an et demi sont considérables. Les collectivités locales polluées, les professionnels touchés par les 228.000 tonnes de pétrole déversées en mars 1978 par l'«Amoco Cadiz», ainsi que

l'Etat français entendent «faire payer très cher les pollueurs» à qui ils réclament au total plus de 3 milliards de francs. De plus, toutes les parties sont conscientes que ce procès dépasse largement le cadre de la seule catastrophe de l'«Amoco Cadiz» car, premier du genre à être intenté, il a toutes les chances de faire jurisprudence.

Pour les victimes de la marée noire, parmi lesquelles une délégation de 55 élus des départements français du Finistère et des Côtes du Nord a tenu à se rendre à Chicago, il ne s'agit pas seulement d'obtenir réparation des frais engagés pour le nettoyage des plages et les premières indemnisa-

tions. D'autres préjudices économiques, écologiques, touristiques et même moraux doivent selon eux être reconnus.

Dans ce but, le syndicat mixte du littoral nord-ouest de la Bretagne, qui comprend 76 communes ainsi que le département des Côtes-du-Nord, a décidé d'attaquer «Amoco International», société américaine dont le siège est à Chicago, «Amoco Transport», armateur libérien du pétrolier accidenté ainsi que la «Standard Oil of Indiana».

La semaine dernière, une septième plainte a été retirée à la suite d'une transaction à l'amia-

ble réalisée avec la société de classification «American Bureau of Shipping» qui n'est donc plus poursuivie.

Pour M. Alphonse Arzel, sénateur maire de Ploudalmezeau (Finistère) et président du syndicat mixte, «ce procès doit être exemplaire». «Il faut que les responsabilités des pollueurs soient clairement dégagées et qu'ils soient sévèrement condamnés: nous sommes des victimes directes de cette marée noire et à ce titre nous entendons faire valoir nos droits», estime-t-il.

Depuis quatre ans, les communes membres du syndicat mixte n'ont pas ménagé leurs efforts.

Ce procès leur a déjà coûté quelque 12 millions de francs, financés par divers emprunts et une contribution annuelle de 7 francs par habitant.

Au côté du syndicat, l'Etat français (qui n'attaque que la société «Amoco International») mais aussi d'autres communes du département du Finistère ont engagé parallèlement des actions en justice. Cette disparité renforce encore davantage la complexité d'une affaire déjà rendue extrêmement délicate par les multiples dispositions applicables.

Le juge fédéral de Chicago, M. Frank McGarr, qui prendra seul

la décision finale, aura en effet le choix d'appliquer pour chaque question soit le droit international privé américain, soit le droit international privé français.

Dès demain, les responsables du pétrolier «Amoco Cadiz» s'efforceront sans doute de faire porter la responsabilité sur l'Etat français, à qui ils reprochent de ne pas avoir été capable de «faire respecter la sécurité du trafic dans ses eaux» et qu'ils ont assigné en demande reconventionnelle. Quant aux plaignants français, bien que leurs avocats observent le plus grand mutisme, il est probable qu'ils mettront en avant l'état du pétrolier au moment des faits.

SCRUTIN SECRET HIER Par une majorité de 70 p.c., 1000 syndiqués de Canadian Copper déclenchent la grève

Les 1.000 employés syndiqués de l'Affinerie canadienne de cuivre, dans l'est de Montréal, ont déclenché la grève hier après-midi à la suite d'un scrutin secret rejetant les dernières offres patronales dans une proportion de 70 pour cent.

PIERRE GINGRAS

Immédiatement après le vote, les grévistes se sont présentés devant l'entrée de l'usine du groupe Noranda afin d'y commencer leur piquetage. Le contrat de travail de ces syndiqués affiliés aux Métallos unis d'Amérique (FTQ) était échu depuis le 23 mars dernier. Les négociations avaient toutefois débuté en janvier mais 22 rencontres

l'employeur n'ont pu aboutir à une entente. Au début d'avril, les dirigeants syndicaux avaient reçu l'autorisation de déclencher la grève de la part de leurs membres.

Il s'agit du troisième conflit de travail à survenir à l'Affinerie canadienne de cuivre (Canadian Copper Refiners) depuis 1952. Une première grève s'était prolongée durant huit mois alors qu'un second arrêt de travail en 1977 avait duré deux semaines. Le syndicat réclame la parité salariale avec les employés de Sidbec, soit une augmentation de 25 pour cent sur trois ans en plus de l'indexation au coût de la vie. Les offres de la compagnie, quant à elles, sont de 12 pour cent en plus d'une indexation de .3 pour cent.

Le président du syndicat, M. Jean Guy Savoie, s'est dit prêt à poursuivre les négociations mais il admet qu'en plus des salaires, plusieurs autres points demeurent toujours en litige. « Les mauvaises relations ouvrières à l'usine expliquent en grande partie l'attitude de nos membres. On y compte environ 400 cadres et les chevauchements de responsabilités sont nombreux, ce qui ne peut faire autrement que de créer des situations difficiles pour les ouvriers », a dit M. Savoie à LA PRESSE. Le syndicat ne s'entend pas non plus avec la compagnie au sujet des changements technologiques qui pourraient conduire à la perte de quelques centaines d'emplois. L'amélioration du fonds de pension fait aussi partie des re-

vendications. La compagnie offre \$ 259 par mois après 30 ans de service alors que le syndicat réclame \$ 648, soit \$ 18 par mois de service.

Les Métallos réclament en outre des changements d'horaires et une réduction de la sous-traitance. « Ce n'est sûrement pas l'argent qui leur manque à dit pour sa part le représentant des Métallos, M. Gérard Proulx. L'usine a produit l'an dernier 400.000 onces d'or, un sous-produit du cuivre. Avec ça, le patron peut payer tous les salaires de la compagnie ». On se rappellera que c'est à cette usine que deux ouvriers sont morts intoxiqués par des gaz d'arsine en 1975, un accident qui avait fait grand bruit à l'époque. La compagnie avait cependant été exonorée de tout blâme.

«Banana split» long de plus de deux kilomètres

SELINGROVE, Penn. (UPI) - Huit mille personnes ont mangé chacune une section d'environ un pied de long d'un «banana split» d'une longueur de 7,200 pieds, dans le but d'être inscrites dans le Livre des records Guinness.

Ce sont les élèves de la ville qui ont eu cette idée afin de ramasser des fonds pour payer des uniformes neufs aux membres de la fanfare de l'école. Ils ont vendus près de 8,000 billets au coût de \$2 chacun.

Le «banana split» comprenait 8,000 bananes, 800 gallons de crème glacée, 100 gallons de sauce aux fruits et 8,000 cerises.

BLOC-NOTES

Le docteur André Davignon, chef du service de cardiologie et de médecine pulmonaire de l'hôpital Sainte-Justine, vient de se voir décerner un diplôme de Docteur Honoris Causa de l'Université Claude Bernard de Lyon en France, pour sa contribution à l'avancement de la cardiologie dans ce pays. Le consul honoraire des Pays-Bas à Québec, M. Jean-Pierre Boutin, vient d'être nommé officier de l'Ordre d'Orange Naussau par sa majesté la reine Béatrix. Loto-Québec annonce que Super-loto, une loterie distribuée dans les dix provinces, fera dorénavant quatre millionnaires par tirage au lieu de deux. Le nouveau billet sera maintenant doté de deux numéros distincts, soit un numéro décomposable de sept chiffres et un «alphanuméro», c'est-à-dire un numéro de six chiffres plus une lettre non décomposable.



À la quincaillerie Pascal, ROULETTES

Pour l'industrie, les meubles, à toutes nos succursales

CHOIX COMPLET DE 120 NUMÉROS AU 301 OUEST, RUE ST-ANTOINE

GRAND ASSORTIMENT TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION

Variété de styles à roues interchangeables
PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS



Roulettes de rechange pour tondeuses, diables, poussettes, etc.

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

CESOR DONNEZ GÉNÉREUSEMENT



GRÂCE À NOUS TOUS

À l'Armée du Salut, nous comptons sur votre aide afin de pouvoir aider les autres. Depuis 100 ans, nous avons compté sur vous. Depuis 100 ans, vous nous avez appuyés.

Envoyez vos dons à:
La Campagne de souscription annuelle de l'Armée du Salut,
1255, rue University, Suite 627,
Montréal, Qué. H3B 3V9
Président général: M. Ray C. Cutts
Objectif: 855 000 \$

Campagne nationale de souscription de l'Armée du Salut.

4.3* li/100km cote routière (65.69 MAG) Honda Civic 1300FE Hatchback 5 vitesses

5.0* li/100km cote routière (56.5 MAG) Honda Civic 4 portes Sedan 5 vitesses

5.7* li/100km cote routière (49.56 MAG) Honda Accord Hatchback 5 vitesses

5.8* li/100km cote routière (48.7 MAG) Honda Prelude Sport Coupé 5 vitesses

les affaires n'ont jamais été aussi bonnes chez Rallye

En 1982, les acheteurs Honda de la province en auront plus pour leur argent. 30 améliorations importantes ont été faites sur la carrosserie seulement. Plus de 40 améliorations techniques ont été apportées au fameux moteur Honda afin d'en accroître encore la fiabilité, qui fait pourtant déjà l'envie de l'industrie automobile. Aux acheteurs de la province en 1982, Honda garantit ses voitures contre la corrosion pendant 60 mois/kilométrage illimité, ce qui est incroyable en soi. Mais Rallye va encore plus loin... Si vous achetez et prenez livraison de votre Honda chez Rallye Honda de LaSalle en mars, avril ou mai 1982, Rallye étendra la garantie contre les perforations dues à la rouille pendant 7 ans/kilométrage illimité. La garantie s'applique même au deuxième ou troisième propriétaire de la voiture. Du jamais vu dans l'industrie. Et c'est absolument gratuit. À tous les points de vue.

Honda L'auto-satisfaction RALLYE

Angle Clément et Lafleur à LaSalle
364-1121

* Cote routière selon Transport Canada Rallye vend l'antirouille Thermoguard qu'on vous donne gratuitement durant cette promotion.

INTER

Gros lot de **250 000\$**

Tirage: 354

524647

Gros lots de **25 000***

498897
601289
285553

Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numero titre **69294** 3 FAÇONS DE GAGNER 2 500 \$

6	9	2	9	4	
X	6	9	2	9	4

Numero titre **7141** 3 FAÇONS DE GAGNER 250 \$

7	1	4	1		
X	7	1	4	1	
X	X	7	1	4	1

Numero titre **771** 4 FAÇONS DE GAGNER 50 \$

7	7	1			
X	7	7	1		
X	X	7	7	1	
X	X	X	7	7	1

LOTO-QUÉBEC

commandite cette année plus de 53 événements populaires, sportifs ou de plein air au Québec

On peut se procurer le dépliant "Qui gagne à Loto-Québec?" dans la plupart des kiosques de vente et aux bureaux de Loto-Québec.

OTTAWA

LES RUMEURS DE DÉPART

Trudeau parle de briser le record de Sir Wilfrid Laurier

Après avoir alimenté lui-même les rumeurs autour de son départ de la vie politique, le premier ministre Trudeau commence à montrer des signes d'impatience autour de cette question.

Selon les informations recueillies la semaine dernière à la suite du caucus des députés de son parti, M. Trudeau a ramené son monde au pas en leur disant qu'il avait l'intention de demeurer en poste pour un autre deux ans.

Le premier ministre aurait demandé à ses députés de couper court à leurs spéculations sur le sujet, en leur indiquant qu'il entendait briser le record de Sir Wilfrid Laurier à titre de chef du gouvernement. Ce dernier a été premier ministre pendant 15 ans et trois mois, alors que M. Trudeau a occupé cette fonction pendant treize ans et trois mois.

Il ne se passe plus une conférence de presse maintenant à Ottawa, sans que le premier ministre ne soit interrogé sur la date de son départ. Vendredi, un journaliste lui a cité une étude d'un politologue de la Colombie britannique, qui concluait que la personnalité du chef libéral est la principale cause de l'aliénation de l'Ouest.

«A-t-il un doctorat?», a demandé M. Trudeau, sur un ton agacé. «S'il n'en a pas, je ne veux pas avoir affaire à lui».

A un autre journaliste qui lui demandait si ce ne serait pas un bon geste de sa part de démissionner pour préserver l'unité canadienne, M. Trudeau a rétorqué sur un ton sec, qu'il s'agissait là d'une idée intéressante.

Joyal aurait de l'avance

Le ministre d'Etat, M. Serge Joyal, a-t-il des ambitions sérieuses au leadership du Parti libéral du Québec? Personne ne le croit sérieusement sur la Colline parlementaire.

M. Joyal, à qui on a reproché de n'avoir aucune fonction administrative au sein du cabinet, malgré un salaire annuel de plus de \$100,000, jouerait néanmoins d'une certaine avance sur ses adversaires s'il se lançait dans la course.

Le ministre «du Québec» a en effet visité quarante comités depuis son accession au cabinet.

M. Joyal est tellement occupé par ses activités politiques, qu'il n'accorde plus aucune entrevue depuis plus d'un mois dans la Capitale fédérale. «Il est tellement occupé», répond-on sur un ton visiblement embarrassé, à son bureau.

Les employés de Statistique Canada, à qui le premier ministre Trudeau demande, comme à tous les Canadiens, de faire preuve de modération dans leur train de vie, ont été pour le moins choqués vendredi en constatant que leur patron avait acheté une voiture de marque Oldsmobile, pour les courses en ville.

«Il ne s'agit même pas de sa voiture personnelle, mais d'une auto pour faire les commissions» a lancé vendredi un employé sur un ton amer. «C'est ça l'austérité?»

Un autre domaine que l'austérité gouvernementale ne semble pas avoir encore atteint est celui des contrats aux compagnies d'éditions.

Un quotidien de la capitale a révélé la semaine dernière qu'une firme de Montréal, les éditions Sociétales, avait été payée \$130,000 pour la préparation d'une brochure d'une trentaine de pages expliquant les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise. Selon le quotidien en question, c'est le ministre Charles Lapointe qui a fait les pressions nécessaires pour l'octroi de ce contrat.

De choses et d'autres

Les députés libéraux fédéraux du Québec qui avaient promis de se battre à la réunion de leur

caucus de mercredi dernier pour forcer le gouvernement à agir dans le domaine économique, n'ont pas fait grand chose, si on se fie aux propos du président du caucus national, M. Gilbert Parent.

Ce dernier est sorti de la réunion en disant qu'il avait rarement vu un caucus aussi positif.

Le président du caucus québécois, M. Jacques Olivier, a déclaré de son côté que tout ce que les députés avaient obtenu, c'est la garanti d'une décision rapide dans le dossier de l'industrie de la chaussure.

Les fonctionnaires fédéraux ont leurs opinions bien à eux de la valeur du cabinet.

Un visiteur français, qui assistait récemment à une séance de la période de question dans les galeries d'honneur des Communes, a demandé au fonctionnaire qui l'accompagnait, lesquels des ministres présents étaient les plus avantageusement connus au pays.

«Vous voulez une réponse officielle ou mon opinion?» a demandé le fonctionnaire.

«Votre opinion» a expliqué le visiteur.

«Dans ce cas, aucun d'entre eux» a répondu le fonctionnaire...

GILBERT LAVOIE



pour vos fourrures

• ENTREPOSAGE • VENTE • REMODELAGE

6 étages sur place à votre service

CUEILLETTE GRATUITE

522-3181 1473, rue Amherst

HAROLD CUMMINGS
à la voiture
que vous cherchez.

Toute la gamme
CHEVROLET
OLDSMOBILE
en inventaire



5255, ouest JEAN-TALON

PRÈS DÉCARIE

739-1911

Où l'on fait toujours une bonne affaire!



LEÇON 17 Par Paul Forest



Adapter le sport aux enfants et non les enfants au sport

A la base de toute activité, sportive ou non, on devrait toujours retrouver la joie, le plaisir et la spontanéité. Malheureusement cela n'est pas toujours le cas et, de nos jours, les enfants ne semblent plus guère s'amuser. Pourquoi cela? Orlick et Botterill ainsi que d'autres spécialistes ont analysé cette situation pour mettre à jour certains facteurs susceptibles d'être la cause de ce problème. Les voici :

1. Les adultes qui semblent avoir oublié qu'ils ont déjà été des enfants ignorent ou ne se souviennent plus que les enfants jouent d'abord pour s'amuser et que l'action et la réussite en sont les éléments catalyseurs. Et parce qu'ils considèrent les enfants comme des adultes en miniature, ils leur proposent des jeux, des règles du jeu et des équipements d'adultes à peine « modifiés » et « réduits ».
2. Les activités sportives enfantines sont devenues une « entreprise » sérieuse, onéreuse (instructeurs, locations, équipements, voyages, arbitres, trophées, etc.) et polluée par une mentalité bien caractéristique de notre société, le rendement à tout prix : faire plaisir à papa, à maman, à l'entraîneur, donner un bon spectacle pour les supporters et surtout gagner car la victoire, c'est ce qu'il y a de plus important. Ce que l'enfant vit ou expérimente est accessoire. Les jeunes joueurs sont considérés comme des spécialistes (des « pros ») : les moins bons restent sur le banc, les meilleurs sont confinés dans une certaine position au jeu et y passent leur temps sans avoir l'occasion d'en essayer une autre. Quant aux autres, ils sont éliminés directement ou indirectement par les pressions psychologiques qu'opèrent sur eux toutes ces contraintes.
- Beaucoup d'enfants refusent de s'engager dans ce tunnel mais tous conservent le désir de jouer, de bouger, de s'amuser... Leur offre-t-on une alternative? La plupart du temps, non, et pourtant ils sont nombreux à être dans ce cas, parfois plus nombreux que ceux qui donnent « le spectacle » sur la glace ou sur le terrain. À l'adolescence et à l'âge adulte ils représentent même 75 à 90% de la population!
3. Dans le choix et l'organisation d'une activité, il est rare que l'on demande l'avis des enfants et si jamais on le fait, on oublie souvent d'en tenir compte... ou mieux... on ne les écoute pas vraiment.

On ne se soucie pas toujours d'adapter ces activités à leurs capacités physiques, à leurs besoins réels. Les enfants sont évalués en fonction de standards uniformes et de modèles de réussite identiques pour tous alors qu'on devrait se baser sur le progrès personnel, le rythme de chacun, être généreux en renforcements positifs et oublier la critique, les réprimandes qui, on s'en doute, réduisent considérablement le plaisir à jouer (« moi, si on passe son temps à me réprimander et à me critiquer pendant que je joue, j'irai jouer ailleurs ou tout(e) seul(e) »).

Même si ces trois causes responsables de l'abandon des sports de beaucoup d'enfants et d'adolescents ne se retrouvent pas systématiquement dans toutes les

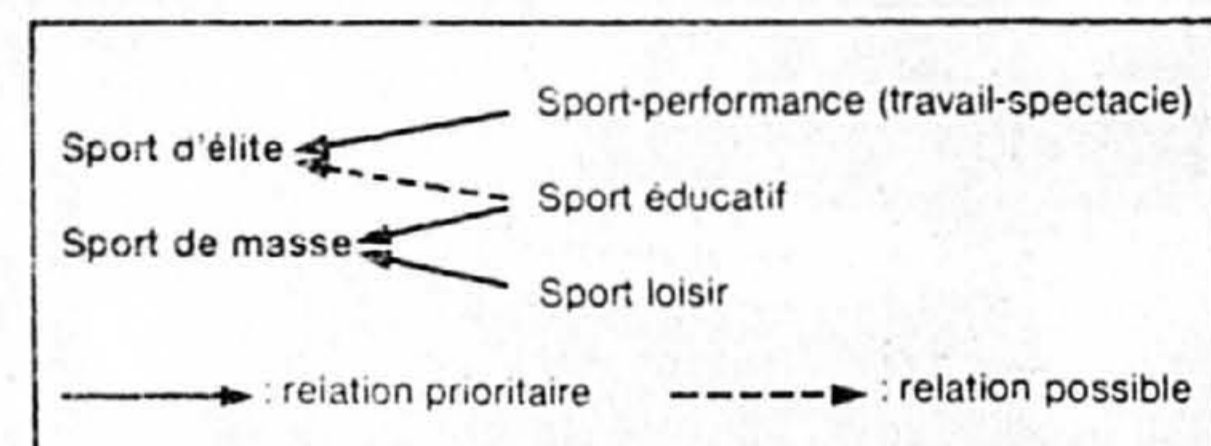
organisations sportives, heureusement il faut quand même se poser la question suivante : **le sport est-il un jeu pour nos enfants?** Est-ce utopique de penser qu'il puisse le redevenir un jour?

J'ai écrit ce cours parce que je le pense sincèrement et que j'espère que ceux qui me lisent sont de mon avis ou le deviendront... ou commencent à y réfléchir. Puissent-ils être nombreux!

Mais que faire pour que le sport redevienne un jeu?

Tout d'abord, bien comprendre les composantes du sport puis modifier les modèles actuels en fonction des besoins, des intérêts et des caractéristiques des enfants que l'on aura bien pris soin d'analyser et d'étudier.

Gérard Bouchard, citant Donald Guay dans le *Défi éducatif du sport à l'école*², nous donne du sport une définition en cinq points qui permet d'en clarifier la nature. Connaissant ces composantes, il est donc possible de jouer avec certains de ces éléments pour s'assurer que le sport convienne aux personnes et à la mission sociale à laquelle on veut le destiner :



Si l'on désire que l'organisation sportive à laquelle on se rattache privilégie l'une ou l'autre des « tendances » sportives énumérées à droite du tableau, et en poursuive les objectifs, il faudra accorder plus ou moins d'importance aux éléments définissant l'activité sportive².

L'activité sportive est :

Composantes	Remarques
1. Une forme d'activité physique :	● l'activité du corps est au centre de l'action
2. À teneur compétitive :	● c'est la distinction entre le sport et l'activité physique ludique ou éducative ● le niveau compétitif peut être très variable, son importance aussi... ● la performance se situera à des niveaux plus ou moins exigeants... ● le résultat est plus important que la participation : cela peut varier selon les personnes en présence... ● la spécialisation qu'entraîne la performance peut être plus ou moins précoce, plus ou moins accentuée...
3. À teneur ludique :	● le sport est avant tout un jeu et il comporte avant tout trois composantes : créativité, illusion, plaisir ● l'importance de cette dimension est fondamentale et varie selon les trois types de « sports » définis
4. Pratiquée dans un cadre précis :	● l'importance de règles précises et de conditions de jeu définies ● ces règles et conditions de jeu ne sont pas immuables : elles peuvent varier et être plus ou moins souples. Elles peuvent être imposées ou imaginées ensemble par les participants ● elles doivent tenir compte des caractéristiques et du niveau des participants
5. En vue d'un enjeu :	● c'est le gain ou le profit que procure la victoire ● ceux-ci peuvent varier considérablement et leur importance peut être plus ou moins renforcée selon le type de sport et les gens auxquels il s'adresse ● c'est souvent une exagération de l'importance des enjeux de la part des adultes qui est la source des abus dont le sport enfantin est la victime ● les enjeux peuvent être matériels (argent, trophée, renommée, gloire...), ou internes à la personne (plaisir, satisfaction personnelle, réalisation de soi, valorisation), cela dépend des adultes qui encadrent le sport.

Comment peut-on alors jouer avec ces cinq éléments (activité physique, compétition, jeu, cadre précis, enjeu) pour que le sport destiné aux enfants demeure à leur service en redevenant un jeu?

Les leçons de ce cours abondent en suggestions quant à l'animation, aux espaces où jouer ainsi qu'aux catégories de jeux à proposer aux enfants. Voici, en complément ou en rappel, quelques suggestions s'appliquant à l'initiation ou à l'animation des sports destinés aux enfants.

1. Éviter la spécialisation précoce

2. S'assurer que l'enfant vive constamment du plaisir
3. Souligner sans cesse les réussites...
4. Inciter les enfants à être meilleurs et non les meilleurs
5. Inciter les jeunes à considérer l'adversaire comme un collaborateur essentiel au jeu et non comme un ennemi
6. Limiter la compétition surtout chez les plus jeunes
7. Encadrer avec souplesse, déléguer des pouvoirs pour augmenter « le jeu » dans le sport
8. Éviter les règles et les normes propres aux adultes
9. Ne pas hésiter à bousculer règles et normes pour laisser place à l'imagination
10. Éviter les stéréotypes, les gestes automatiques, la spécialisation
11. Permettre aux enfants d'évaluer ce qu'ils ont vécu (satisfaction autant que difficultés)
12. Dans le cadre d'une activité physique ou sportive, plus les enfants sont jeunes, plus il faut insister sur l'aspect découverte et exploration de l'activité plutôt que sur l'aspect technique.
13. Favoriser avant tout l'exploration motrice ainsi que la réussite
14. Dans un match, la victoire ne devrait jamais être assez importante pour justifier que :
 - des jeunes soient « gardés sur le banc »;
 - des joueurs soient amenés à user de violence envers les autres participants, officiels ou spectateurs;
 - des règlements soient transgressés avec la bénédiction de l'entraîneur : y a-t-il des « bonnes » ou des « mauvaises » punitions? Quelle attitude créons-nous chez un enfant en lui faisant voir qu'il est valable et rentable de violer des règlements établis?
 - des violences psychologiques soient exercées sur des enfants suite à leur performance ou précédemment à celle-ci : motivation « à pression » avant un match, critiques, engueulades, etc.

Il y aurait encore beaucoup à dire à ce sujet. Les documents insérés dans la bibliographie vous permettront de découvrir d'autres façons de rendre les sports plus intéressants pour les enfants. Pour vous aider dans cette démarche, je vous conseille vivement de lire le code sportif à l'intention des entraîneurs, des enseignants, des parents, des officiels et des administrateurs que vous pouvez retrouver aux pages 13 à 21 du volume édité par le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse : *Jouer franc jeu*.

Voici un tableau permettant de créer de nouveaux sports ou de modifier les sports des adultes pour mieux les adapter aux enfants. Ce tableau a été réalisé à la suite de stages en initiation sportive animés par Monsieur Gaétan Ménard³. En modifiant la qualité et la quantité de ces éléments, on peut jouer partout et en tout temps. Pour un sport particulier par exemple, il suffit d'identifier les variables et les qualités physiques des enfants puis de combiner et nuancer ces données. Il est ainsi possible d'imaginer une foule de mises en situation permettant de faire vivre aux enfants des activités adaptées à leurs capacités et intérêts.

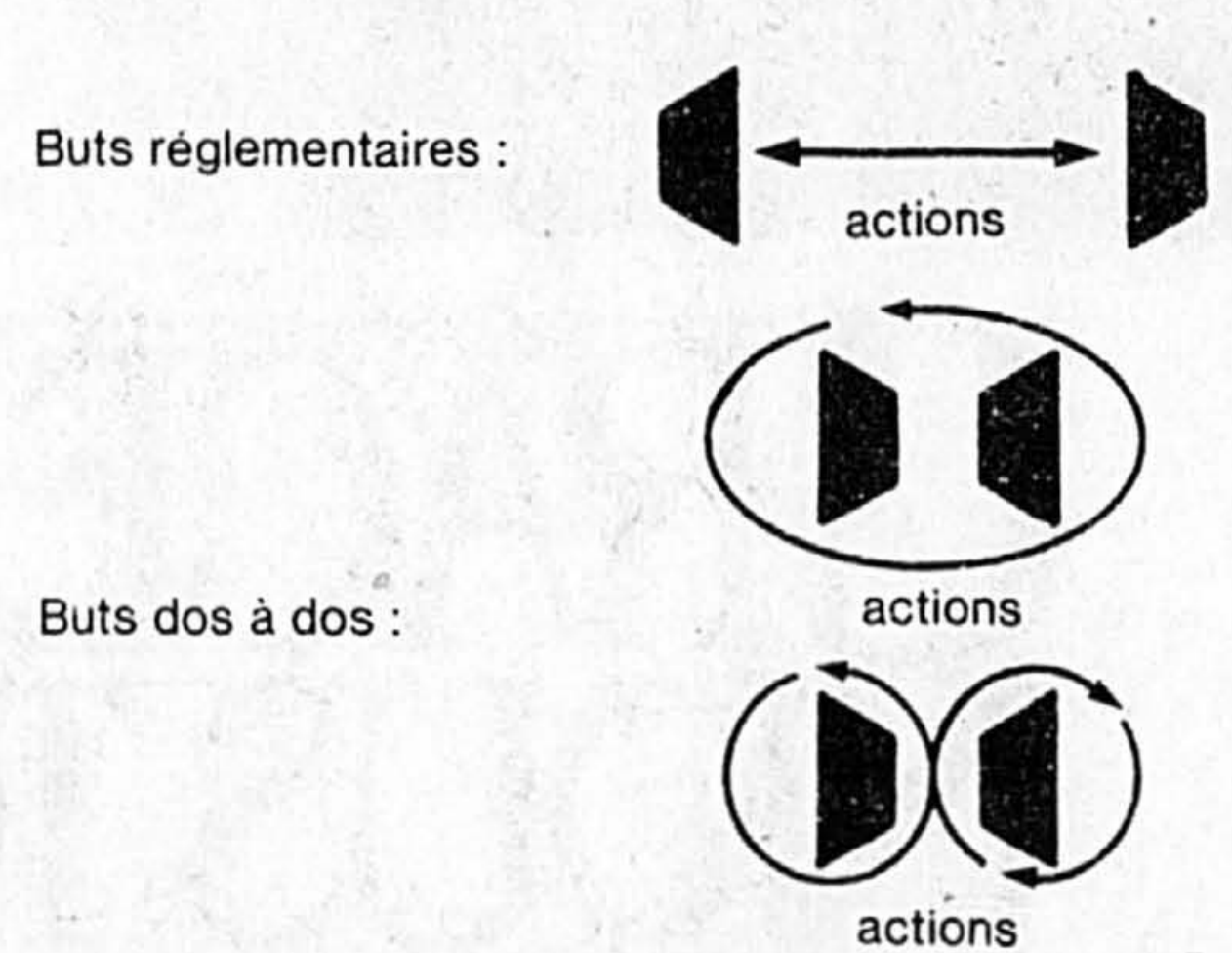
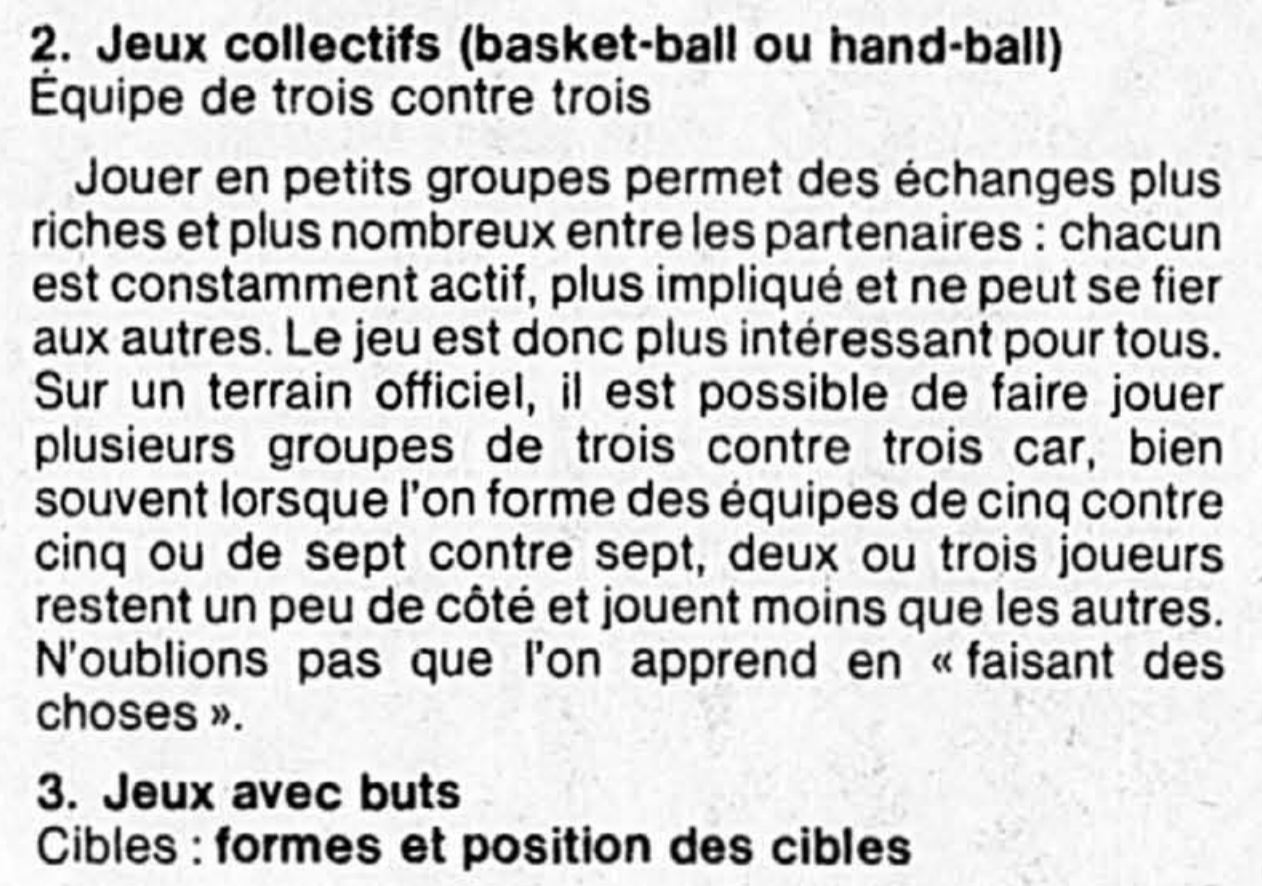
Variables	Qualités physiques
Terrain	Lignes
	Obstacles
Cibles	Limites
	Forme triangulaire, ronde, carrée, etc.
Joueurs	Arrêtés ou sur place en mouvement
	dans une attitude précise
Objets	dimensions variées
	formes variées
Buts	creux ou pleins
	verticaux ou horizontaux

en coin...

Personnes	Quantité	1-2-3 etc.
	Statut	adversaire partenaire rôles de chacun fonctions
	Déplacements	limité dans une zone illimité
Accessoires	Nature	physique humain abstrait : qualité, vitesse, rythme...
	Quantité	1-2-3 - 100 etc.
	Qualité	gros, petit, lourd, léger, rebondi, mou, rond, long, carré

Voici quelques exemples

1. Hockey
Terrain : glace (carrée de petite dimension)
glace (rectangulaire de grande dimension)
Dans le premier cas les joueurs devront changer souvent de direction, faire beaucoup de virages et rencontrer leurs partenaires. Dans le second cas, ils seront incités à se déplacer de façon linéaire à grande vitesse et rencontreront plus rarement leurs partenaires.
2. Jeux collectifs (basket-ball ou hand-ball)
Équipe de trois contre trois
Jouer en petits groupes permet des échanges plus riches et plus nombreux entre les partenaires : chacun est constamment actif, plus impliqué et ne peut se fier aux autres. Le jeu est donc plus intéressant pour tous. Sur un terrain officiel, il est possible de faire jouer plusieurs groupes de trois contre trois car, bien souvent lorsque l'on forme des équipes de cinq contre cinq ou de sept contre sept, deux ou trois joueurs restent un peu de côté et jouent moins que les autres. N'oublions pas que l'on apprend en « faisant des choses ».
3. Jeux avec buts
Cibles : formes et position des cibles



Ces changements dans l'emplacement des buts forcent les enfants à acquérir la maîtrise d'autres gestes tels les virages, les changements de direction. Ils les incitent aussi à être bien prudents avant d'effectuer un lancer car, s'ils le ratent, ils risquent de retourner l'accessoire de touche dans leur propre zone. L'intérêt du jeu est au centre du terrain, les enfants s'efforcent d'y demeurer le plus possible. Les lignes réglementaires ne sont plus nécessaires.

Les utilisations de ce tableau sont illimitées. C'est souvent notre imagination ou les contraintes sociales que l'on s'impose (l'importance « pour l'adulte » du règlement officiel) qui nous limitent.

(1) ORLICK, Terry, BOTTERILL, Cal, traduit par BOUCHARD, Gérard et FOREST, Paul, *Voire enfant peut jouer gagnant*, Beaux Jours 6, Bellarmin-Desport, Montréal, 1980, 156 pages.
(2) BRODEUR, Pierre, BOUCHARD, Gérard, PARADIS, Pierre, La F.S.S.Q., *Le défi éducatif du sport à l'école*, Les dossiers Beaux Jours 5, Desport-Bellarmin, 1980, p. 65 à 78.
(3) MÉNARD, Gaétan, *Initiation sportive au primaire*, stages dispensés dans les Commissions scolaires et documents non publiés, 1974 à 1979.

Cours présenté par le **collège marie-victorin** en collaboration avec

QUI D'AUTRE VOUS OFFRE

83 MODÈLES

À

TRACTION
AVANT

La traction avant tire le véhicule au lieu de le pousser.

Elle vous tire dans les courbes, de la neige, sur les pentes glissantes.

Pour certains, c'est la formule de pointe. Celle que le monde adoptera tôt ou tard. Elle a pour avantages inhérents d'augmenter la place pour les passagers, de réduire le poids du véhicule et de favoriser l'économie de carburant mieux que ne le permet la propulsion arrière.

Pour General Motors, la traction avant est un fait accompli depuis 1965. Vous en retirez maintenant tout l'agrément dans une large gamme de modèles GM. Des voitures aussi brillantes que

nos nouvelles Chevrolet Cavalier et Pontiac J2000, Oldsmobile Firenza et Buick Skyhawk, ou aussi exclusivement luxueuses que l'Oldsmobile Toronado, la Buick Riviera et la Cadillac Eldorado.

Dans nos spacieuses Chevrolet Citation, Pontiac Phoenix, Oldsmobile Omega et Buick Skylark économes de carburant autant que dans nos Chevrolet Celebrity, Pontiac 6000, Oldsmobile Cutlass Ciera et Buick Century absolument inédites.

Quatre-vingt trois modèles en tout, dont un parfaitement adapté à vos exigences et au monde qui change.

Si l'avenir est à la traction avant, l'avenir est à GM.



Un monde de changements
pour un monde qui change

À MAMAN AVEC AMOUR

Offrez-lui son parfum préféré à la Fête des mères, le 9 mai.



Choisissez son arôme préféré ou une nouvelle gamme de produits parfumés de notre imposante sélection chez Simpsons.

«SCOUNDREL» DE REVLON... capte le moment!

1. Eau de Cologne concentrée en atomiseur, 35 g... **15.50**

1A. Parfum, 7.5 ml... **35.00**

«SOPHIA» DE COTY... aussi merveilleux que la femme qui l'a inspiré.

2. Parfum, 7 ml... **27.50**

2A. Eau de Cologne en atomiseur, 28 ml... **9.50**

2B. Poudre de bain, 100 g... **9.50**

«CIE»... pour la femme d'aujourd'hui.

3. Eau de toilette, 30 ml... **7.95**

3A. Parfum, 7 ml... **28.50**

3B. Poudre de bain, 140 g... **15.00**

«OLEG CASSINI» DE JOVAN... aussi mémorable que le couturier lui-même.

4. Gelée pour le bain et la douche, 240 ml... **7.50**

4A. Eau de Cologne concentrée en atomiseur, 30 ml... **12.00**

«MUSK» DE JOVAN... l'arôme passionné.

4B. Parfum à l'huile de musc, 8 ml... **8.50**

«ÉPRIS» DE MAX FACTOR... arôme de fleurs et épices.

5. Poudre de bain, 100 g... **13.50**

5A. Eau de Cologne en atomiseur, 28 ml... **10.50**

5B. (Non représenté) Parfum, 7 ml... **35.00**

«ENJOLI»... un bouquet joyeux.

UNE OFFRE-BONI DE «CHARLES OF THE RITZ». Avec tout achat de produits «Charles of the Ritz» chez Simpsons, vous recevrez en cadeau la lotion «Enjoli» pour les mains et le corps, 130 ml.

6. Eau de Cologne en atomiseur, 17 ml... **6.50**

6A. (Non représentée) Poudre de bain, 100 g... **11.00**

6B. (Non représenté) Parfum, 7.5 ml... **22.00**

«SENCHAL»... exprime son pouvoir magnétique.

6C. Parfum, 8 ml... **23.50**

6D. Eau de Cologne en atomiseur naturel, 17 ml... **7.00**

6E. (Non représentée) Poudre de bain, 100 g... **11.00**

«BLUE HEAVEN» DE YARDLEY... boîtes émaillées d'Angleterre contenant des produits parfumés à la lavande.

7. Boîte de 3 savonnettes de 100 g chacune... **6.95**

7A. Sels de bain à la lavande, 750 g... **8.95**

7B. Poudre de bain, 150 g... **8.95**

DE PRINCE MATCHABELLI: «CHIMÈRE»... à la fois discret et captivant!

8. Parfum, 7 ml... **30.00**

8A. Poudre de bain, 125 g... **12.50**

8B. Eau de Cologne en atomiseur, 35 g... **13.50**

«CHANTILLY» DE HOUBIGANT. Boni: avec tout achat de produits «Chantilly» chez Simpsons, vous recevrez en cadeau une lotion pour les mains et le corps, 240 ml.

9. Poudre de bain, 150 g... **9.00**

9A. Eau de toilette en atomiseur, 71 g... **10.50**

«CACHET»... un arôme personnalisé.

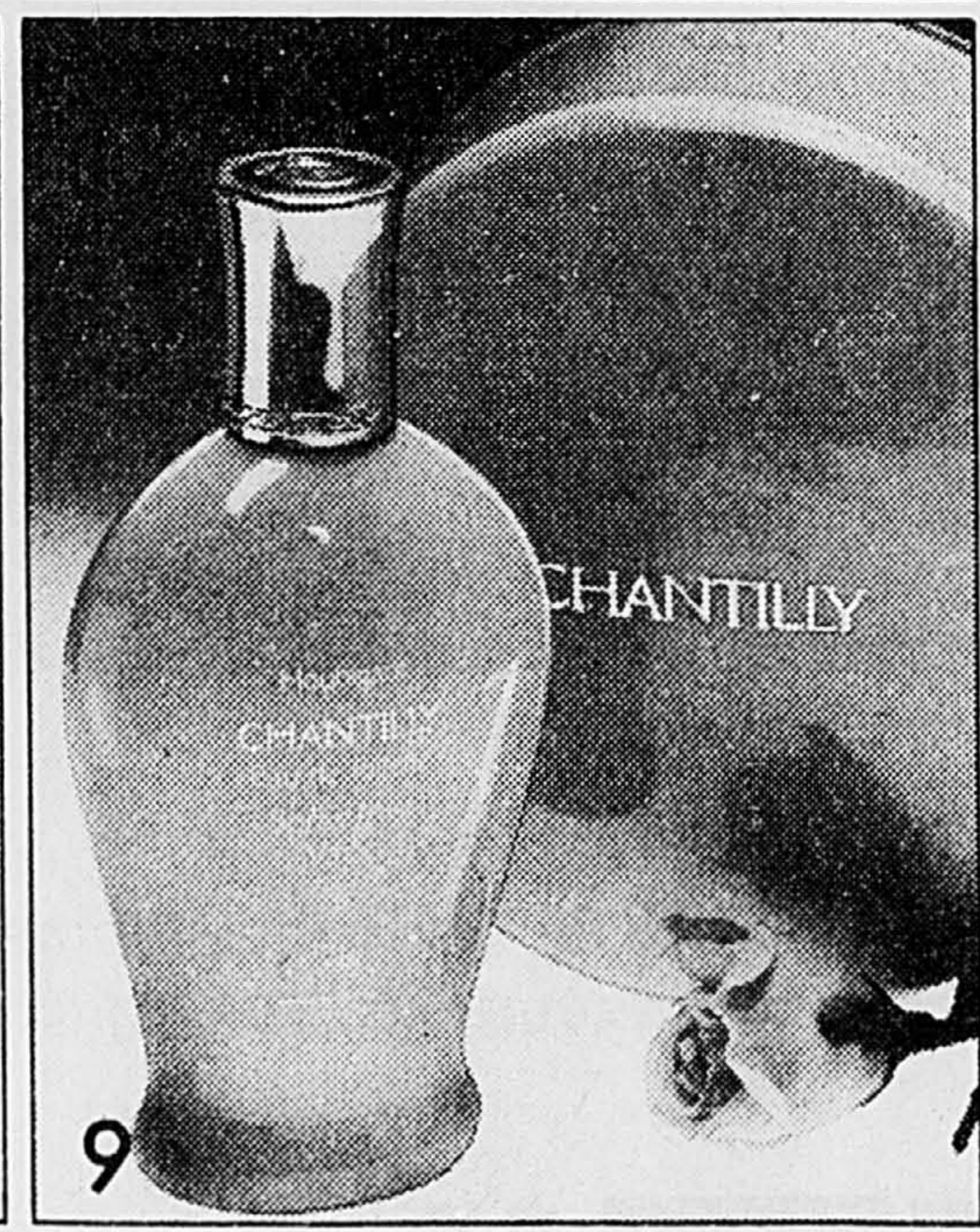
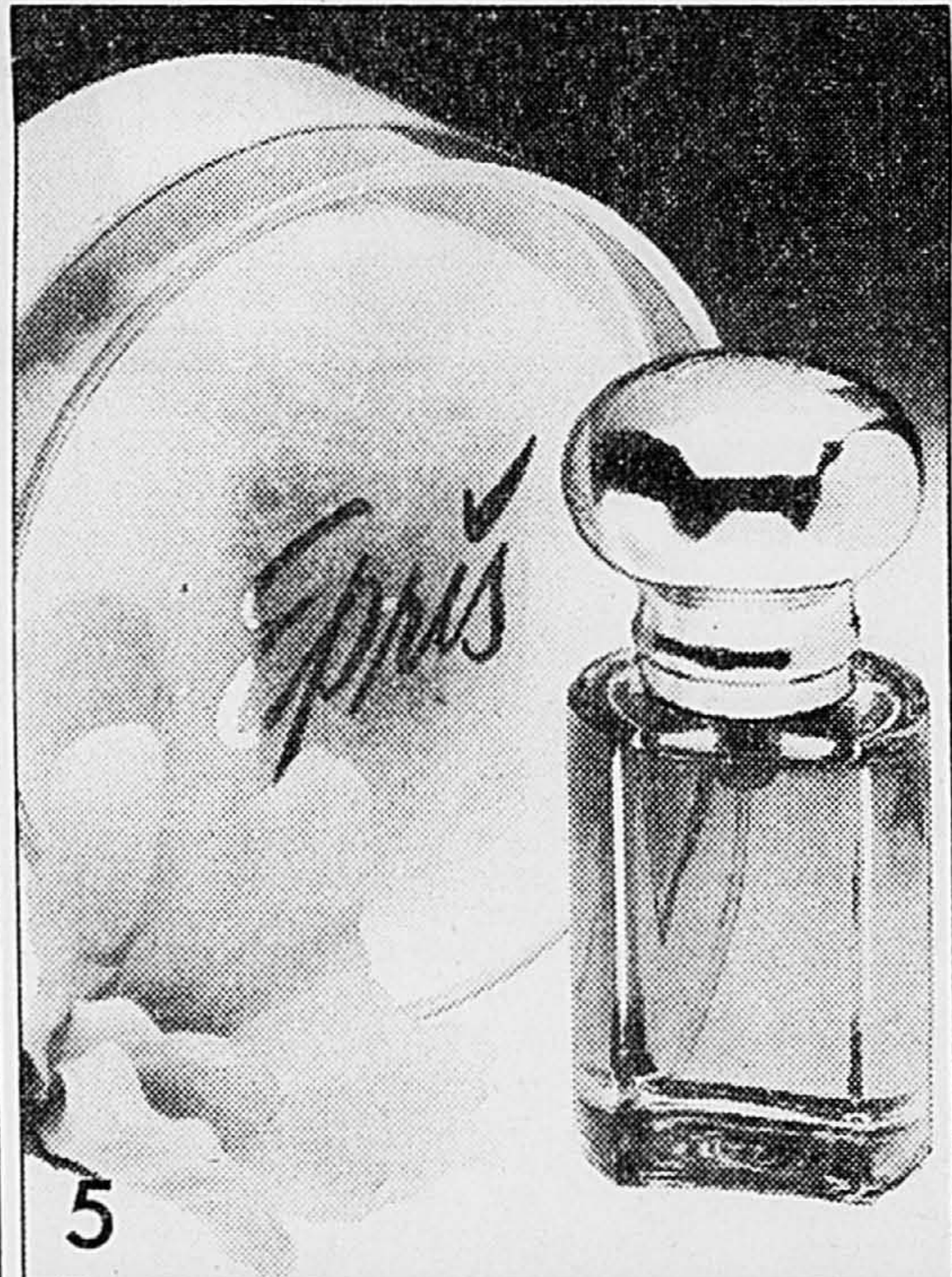
10. (Non représenté) Parfum, 7 ml... **24.00**

10A. (Non représentée) Eau de Cologne en atomiseur 45 g... **11.50**

Bonis en vigueur jusqu'au 15 mai 1982.

Rayon 204, produits de beauté, rez-de-chaussée, centre-ville seulement.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



Pour mieux vous servir!

Venez voir le tout nouveau rayon des produits de beauté au rez-de-chaussée chez Simpsons. Enfin, le travail est terminé. Et pour vous remercier de votre patience, nous vous invitons à venir partager notre enthousiasme et admirer la beauté étincelante de notre nouveau décor.

Simpsons^{MD}